

Dimanche
29 Mai
à
l'UNESCO

N° 191 (295) — MAI 1960

0,75 NF

Droit et **L**iberté

CONTRE LE RACISME ET L'ANTISEMITISME, POUR LA PAIX

JOURNÉE NATIONALE **contre le racisme, l'antisémitisme et pour la Paix**



Ce beau dessin a été réalisé par le grand peintre Edouard Pignon, pour la 12^e Journée Nationale contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix, organisée par le M.R.A.P. Illustration de l'affiche éditée à cette occasion, on le verra bientôt sur les murs de Paris et de toutes les grandes villes de France.

Déjà, la Journée Nationale se prépare activement. De nombreuses réunions sont annoncées à Paris et en province. Le document élaboré par le M.R.A.P., pour exposer les principaux thèmes soumis à la discussion des délégués est diffusé parmi les comités, soumis aux groupements intéressés et à des personnalités de toutes tendances et de tous les milieux. Il est envoyé immédiatement à tout antiraciste qui en fait la demande.

La Journée Nationale sera précédée, le samedi 28 mai, par une séance où seront étudiées les mesures d'organisation et les initiatives diverses à prendre pour renforcer encore l'action antiraciste et diffuser plus largement les idées de tolérance, de fraternité.

Ce débat est inséparable de celui qui se déroulera le dimanche 29 dans la grande salle de conférences du Palais de l'U.N.E.S.C.O. Et nous ne doutons pas que l'un et l'autre seront fructueux.

On lira en page 8, avec l'article du Premier Président Léon Lyon-Caen, toutes indications utiles sur le déroulement de la Journée Nationale.

(D'ores et déjà, nos lecteurs peuvent demander des invitations, pour eux-mêmes et leurs amis, au M.R.A.P., 15, faubourg Montmartre, Paris-9^e, tél. : Pro. 82-78).

DANS CE NUMERO :

- **Camille DREVET : Gandhi en Afrique du Sud** (page 6).
- **Pierre PARAF : Victor Hugo et Einstein** (page 7).
- **Le docteur GINSBOURG : Voici ce que j'ai vu en Allemagne Orientale...** (page 3).
- **John GRIFFIN : Pourquoi j'ai voulu me faire nègre...** (page 10).
- **Comment les antiracistes parisiens ont imposé silence à Xavier Vallat** (page 4).
- **Une interview exclusive du Chanoine KIR, député-maire de Dijon** (page 6).
- **Léon LYON-CAEN : Soyons nombreux à la Journée Nationale** (page 9).
- **Jules ISAAC : Ce chiendent repousse toujours...** (page 3).

Y'a plus bon banania

L'Écran nous a abondamment pourvus d'une figuration de Noirs qui, dans des décors luxueux, exerçaient les talents de liftier, valet, chauffeur, groom ou nurse. Images depuis longtemps devenues des « clichés ». Et, sans doute, les dents élatantes, les yeux qui roulent dans un visage foncé, relevaient d'une certaine « photogénie » comique qui n'a pas encore fini, par ailleurs, de nous faire manger de la tarte à la crème.

Mais, atteignant sa majorité dans un monde où les valeurs et les « vertes » traditionnelles sont bousculées tous les jours, le cinéma a pu aborder d'une manière moins puérile la condition des Noirs et leurs rapports avec les Blancs.

Même la publicité cinématographique a « blanchi » le négroïde, si poli, si respectueux, qui ouvrait la séance. Signe des temps dont on doit se réjouir. La personnalité des hommes et des peuples de couleur s'affirme avec assez de force pour qu'il en soit tenu compte jusque dans les manifestations subjectives de la vie que sont l'art et la publicité.

Pourtant, il reste encore à faire dans ces domaines. Nous pensons notamment à ces « clichés » publicitaires, répandus à des millions d'exemplaires, comme le « Y'a bon banania ! » Ce Banania-là, sans mettre en doute ses qualités nutritives, a aussi nourri notre enfance avec l'image d'un racisme, assurément anodin, mai qui, précisément, fait partie de ces stratifications de la pensée qu'on qualifie par la suite d'instinctives, d'innées. Et qui ne le sont que pour avoir été provoquées très tôt.

Dès la petite enfance, le petit déjeuner recommandé au petit homme blanc, dans un jargon petit nègre, constitue un abécédaire des idées toutes faites que l'on retrouve dans la besace de chacun d'entre nous, sa vie durant. Et cela explique, dans une certaine mesure, que certains enfants d'hier, qui croient avoir grandi s'étonnent encore et ne comprennent pas que le souriant tirailleur des troupes coloniales quitte la boîte de fer-blanc en disant : « Y'a plus bon banania ! ».

ONCLE TOM.

DRAME ALGERIEN

● Le cas Audin en Justice ?

Faute d'une recherche active des moyens d'appliquer sans équivoque l'auto-détermination, le drame algérien reste sans solution. Et aussi les drames particuliers, les injustices qu'il engendre, toutes ces « affaires », tous ces abus qui, en raison de circonstances diverses, prennent un certain relief sur le fond de l'inhumanité quotidienne, qu'ils éclairent sinistrement. Ces « affaires », ces abus, ces soulèvements au renom de la France, qui soulignent combien il est urgent d'en finir avec cette guerre...

L'instruction sur l'affaire Audin, par exemple, piétine. Depuis des mois, le Parquet de Rennes en a été saisi. Rien à signaler, sinon la Légion d'Honneur accordée au lieutenant Charbonnier qui, d'après la plainte déposée par la veuve de Maurice Audin, serait responsable de l'exécution de son mari...

Le Comité Maurice Audin, présidé par le Doyen Albert Chatelet, poursuit en diffamation le journal « La Voix du Nord » qui, mettant en doute ses révélations, l'accusait d'« abus de confiance ». Il faut souhaiter que ce procès permette d'établir au grand jour la vérité sur cette pénible affaire.

● Alleg : trois ans après...

Mme Gilberte Alleg-Salem, dans un communiqué à la presse, informe que son mari vient d'être convoqué par le magistrat chargé d'instruire la plainte qu'il a déposée contre ses tortionnaires, et qu'il lui a été demandé s'il était disposé à se soumettre à une biopsie (1).

Henri Alleg, en 1959, avait déjà répondu par l'affirmative, tout en faisant des réserves sur la valeur de cet examen. Pourquoi donc faire traîner indéfiniment ce dossier ?

Henri Alleg a été arrêté le 12 juin 1957. En juillet de la même année, il porte plainte pour tortures. Le 14 août 1957, il est présenté au juge d'instruction... qui l'incolpe et le fait incarcérer à la prison civile d'Alger.

Le livre d'Henri Alleg, « La Question », a un retentissement mondial. En avril 1958, MM. Malraux, J.-P. Sartre, F. Mau-

riac et R. Martin du Gard, publient une déclaration solennelle demandant que toute la lumière soit faite.

En janvier 1959, l'instruction étant close, Henri Alleg est renvoyé devant le tribunal militaire.

Depuis, rien. Henri Alleg n'a pas été jugé, pas plus que ceux qu'il accuse.

(1) La biopsie est le prélèvement de tissus sur un être vivant, aux fins d'analyse. Mais, trois ans après les tortures subies par Alleg, cet examen a-t-il encore quelque valeur ?

● Les camps

Entouré d'une triple rangée de barbelés électrifiés, surmonté de miradors où veillent des C.R.S., cerné par des patrouilles de gendarmes avec chiens policiers, un camp d'internement pour les Algériens est établi non loin du château de Vincennes.

Ce camp est l'un de ceux (il y en a plusieurs en France) où, par simple mesure administrative, sans jugement, ou après avoir été acquittés par les tribunaux, des hommes contre qui aucune preuve de culpabilité n'a pu être retenue (sinon, ils seraient en prison) sont « assignés à résidence » pour un temps indéterminé.

Des témoignages qui parviennent à se faire entendre, il ressort que, dans ces baraques surpeuplées, l'hygiène est inconnue, les soins médicaux inexistant, que les brimades, les humiliations racistes sont systématiques.

De nombreuses protestations se sont élevées dans les milieux les plus divers.

Un comité de non-violence a organisé récemment une manifestation silencieuse devant le camp de Vincennes, se réunissant en silence et refusant de circuler. De nombreuses personnalités, parmi lesquelles les professeurs Louis Massignon et Laurent Schwartz, l'écrivain Robert Barrat, se trouvaient parmi les manifestants, que la police a emmenés dans des cars.

● Pour la paix

Le Congrès National du Mouvement de la Paix, réuni les 7 et 8 mai, a lancé un appel demandant une solution rapide du problème algérien :

« La Paix en Algérie, déclare-t-il, ne passera que par le respect et la mise en œuvre de l'autodétermination. Les garanties de l'autodétermination ne peuvent être octroyées, elles doivent être discutées et acceptées de part et d'autre ».

Le Mouvement de la Paix prévoit pour la fin du mois de juin une manifestation nationale qui permettra à toutes les forces pacifiques de s'exprimer.

NAZISME

● Oberlander s'en va...

Devant les protestations de plus en plus nombreuses de l'opinion publique allemande et mondiale, Oberlander, le ministre des réfugiés du gouvernement du chancelier Adenauer, a été contraint de démissionner.

Ce n'est certes pas de gaieté de cœur,

que l'homme qui, depuis six ans et demi, occupait ce poste a cessé son activité, mais les preuves irréfutables de ses crimes pendant le régime hitlérien l'y ont obligé.

Il est nécessaire de rappeler, brièvement, son « brillant passé ».

Oberlander, dès les premières minutes, est un fervent « feal » de Hitler. Membre des sections d'assaut en 1928, en 1934 il dirige la section d'études de l'économie de l'Europe Orientale. Puis on le retrouve commissaire politique du bataillon « Rossignol » qui s'illustra dans les massacres de Lvov en Pologne, où Oberlander donna l'exemple en participant personnellement à des exécutions.

Comme « ministre des réfugiés de l'Est », Adenauer ne pouvait trouver personne plus compétente.

Si une retraite dorée semble devoir être en Allemagne de l'Ouest la conclusion de ce scandale, il n'en a pas été de même en République Démocratique Allemande.

La Haute Cour de Berlin-Est a jugé le bourreau de Lvov.

Par contumace, Oberlander a été condamné aux travaux forcés à perpétuité. Pendant plusieurs séances, où étaient présentes de nombreuses personnalités juridiques de plusieurs pays, le tribunal démontra la culpabilité de l'ex-ministre.

Malgré le cas Oberlander n'est pas unique en Allemagne de l'Ouest, des milliers d'anciens nazis occupent encore des postes importants dans l'administration fédérale ne serait-ce que les mille magistrats coupables d'avoir, sous le régime hitlérien, prononcé et fait exécuter des sentences de mort contre des milliers de ressortissants des pays occupés par l'armée hitlérienne, et qui sont encore en activité.

● Ils continuent

Si elle est quelque peu apaisée, la vague de croix gammées est encore loin d'être complètement stoppée. Les inscriptions de ce genre ne sont d'ailleurs que l'un des aspects — entre autres — des activités néo-nazies. Voici quelques informations qui en témoignent :

ALLEMAGNE DE BONN

■ Un navire allemand arborant le drapeau nazi voulait entrer, le 16 avril, dans le port de Lobith, en Hollande. Les autorités hollandaises demandèrent au capitaine du navire d'enlever la croix gammée qui ornait l'arrière du bâtiment. Devant son refus, l'entrée du port lui fut interdite et le capitaine préféra faire machine arrière.

■ Le cimetière historique de la communauté juive de Puerth (Allemagne Fédérale) a été saccagé par des « inconnus » dans la nuit du samedi 23 avril.

■ Les nazis sont-ils les maîtres ? Deux habitants juifs de la localité de Koepen, près de Francfort (Allemagne Fédérale), Max Kaufmann et Kurt Somef, ont été obligés d'abandonner la ville de leur résidence, les manifestations d'hostilité des éléments nazis locaux leur ayant rendu la vie impossible.

■ En Bavière, 210 cas d'incidents anti-juifs ont été enregistrés entre le 25 septembre 1959 et le 15 mars dernier.

■ Pour propager « les idéaux de la pureté raciale », le bureau central du « Front Européen », qui est le nom de la nouvelle internationale nazie, a décidé de célébrer le 15^e anniversaire de la mort de Hitler par des manifestations publiques.

■ 600 exemplaires de « Mein Kampf » ainsi qu'une importante quantité d'insignes nazis, de brochures et d'affiches antijuives, ont été saisis à Berlin-Ouest, dans une cave qui servait de lieu de réunion à un groupe d'adolescents néo-nazis, qui avait pris le nom de « Jeunes Roses ».

ITALIE

Plusieurs swastikas et la formule « vive Hitler » ont été gravées sur les murs de la synagogue de Méranò, en Italie.

DANEMARK

A Copenhague, la revue « La Patrie », organe du parti nazi local, annonce un meeting à la mémoire de Hitler « pour rendre hommage à cet héroïque chef de la grande lutte germanique pour la libération de l'Europe du joug juif ».

ETATS-UNIS

■ D'après un rapport de l'Américain Jewish Committee, onze groupes néo-nazis ont été découverts aux U.S.A. dont l'un a constitué un corps de S.S. sur le modèle hitlérien. Une de ces associations, dont le chef porte le titre de « Fuehrer », a dressé une liste d'« hommes à abattre » où le nom du président Eisenhower se trouve inscrit.

■ La synagogue de Fort Wayne (Indiana) a eu ses murs recouverts de croix gammées, ses portes brisées, son mobilier saccagé.

300 dollars qui se trouvaient dans un tronc ont été volés par les vandales.

Pour protester, un groupe de pasteurs s'est rendu au temple souillé où il a effacé les swastikas.

AUTRICHE

La communauté juive de Vienne a présenté au ministère de l'Intérieur une liste de plus de 50 journaux et publications périodiques néo-nazis qui paraissent en Autriche et professent les doctrines racistes et judéophobes.

U.R.S.S.

● Statistiques

Selon un recensement effectué récemment, 2.268.000 citoyens soviétiques appartiennent à la « minorité nationale juive ». 20 % ont déclaré que le yiddish était leur langue maternelle.

D'autre part, dans une interview donnée à l'Agence Télégraphique Juive, M. Vochikov, membre de la Commission des Cultes, a indiqué que l'on pouvait évaluer à 500.000 environ le nombre des Juifs pratiquant en U.R.S.S. et que quatre cents synagogues sont à leur disposition.

Le premier volume de la Petite Encyclopédie Soviétique (3^e édition), qui vient de sortir, consacre des articles importants à la langue et à la littérature yiddish, présentant les écrivains les plus connus, avec une analyse de leurs principales œuvres. Après le recueil de Cholem Aleichem, édité à l'occasion du centenaire de la naissance de ce grand classique, d'autres livres en yiddish sont annoncés : des œuvres de Mendele Mocher Sforim et de Peretz.

Parmi les ouvriers et ingénieurs à qui de hautes distinctions ont été décernées pour la construction de la Centrale hydro-électrique d'Irkutsk, on signale un nombre important de Juifs. La presse cite entre autres : le serrurier Raphaël Weksler, le chef de construction des logements Rubén Kruter, le chef d'équipe Léonide Labouline, le chef de la section des excavateurs, Elie Gurewitsch, le mécanicien Benjamin Malkow, l'ingénieur en chef de la direction énergétique, Leib Niebracht.

Le Carnet de D.L.

RENE MARAN N'EST PLUS

René Maran vient de mourir, après une longue et pénible maladie.

Né en 1877 à Fort-de-France, de parents guyanais, il fit ses études à Bordeaux et fut d'abord fonctionnaire avant de se consacrer à la littérature.

En 1921, il obtint le Prix Goncourt pour son roman « Batouala ». Le succès de cette œuvre fut considérable.

René Maran ne se contentait pas d'écrire. Il participa fréquemment à l'action du M.R.A.P. et, l'an dernier encore, lorsque des étudiants antillais furent attaqués par des nervis de « Jeune Nation ».

Au meeting organisé par notre Mouvement en 1957, à la suite de l'assassinat du petit Emmet Till, il déclarait :

« Des faits comme l'assassinat d'Emmet Till sont incompréhensibles pour nous. »

« Il est utile qu'on s'élève avec force contre le racisme américain, car c'est en même temps condamner tous les racismes, y compris dans notre pays ».

Parmi ses œuvres les plus marquantes, citons « Un homme pareil aux autres », qui traite du problème du mariage entre Blancs et Noirs.

L'an dernier, il obtint un prix de l'Académie Française pour un recueil de poèmes : « Le Livre du Souvenir ».

DRIT ET LIBERTE

MENSUEL

15, Fg Montmartre - Paris (9^e)

Tél. : PRO. 82-78

Tarif des abonnements

FRANCE :

Un an : 7,50 NF

ETRANGER

Un an : 12 NF

Abonnement de soutien : 15 NF.
Compte Ch. Post. : 6070-98 Paris
Pour les changements d'adresse envoyer 60 fr. et la dernière bande.

AUTEURS,

LOUIS DROUOT - SOULANGES

EDITEUR - LIBRAIRE

ACCEPTÉ ET DIFFUSÉ DE BONS

MANUSCRITS

« LE LIVRE OUVERT »

20, rue de l'Odéon, PARIS-VI^e — Téléphone DANton 25-38

C.C.P. PARIS 15.997-38

AUTEURS confiez-nous vos MANUSCRITS

GRAND CHOIX DE LIVRES ET DISQUES ANTILLAIS

« DROIT ET LIBERTE » EST EN VENTE AU « LIVRE OUVERT »

Après un voyage d'étude
sur la dénazification
en Allemagne Orientale
le Dr GINSBOURG
nous dit :

“Voici ce
que j'ai vu”

REPONDANT à l'invitation du Comité des Relations Culturelles, diverses personnalités juives de France ont voyagé une semaine en République Démocratique Allemagne pour s'informer de la situation des Juifs et des résultats de la dénazification.

Cette délégation comprenait : M^r André BLUMEL, président de la Fédération Sioniste de France, le Docteur GINSBOURG, président du Cercle Bernold Lazare, l'écrivain RABI, M^r Charles LEDERMAN et Charles STEINMAN, président et secrétaire général de l'Union des Juifs pour la Résistance et l'Entr'aide (U.J.R.E.), Isi BLUM, secrétaire général de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs, M. VILNER, rédacteur de la « Presse Nouvelle ».

Notre ami, le Docteur GINSBOURG, a bien voulu répondre à nos questions : — Y a-t-il beaucoup de Juifs en République Démocratique Allemande ? lui avons-nous demandé tout d'abord.

— Actuellement, il n'y a plus guère qu'un millier de Juifs pratiquants à Berlin-Est, 1.600 à 1.800 sur tout le territoire de la R.D.A. A ce noyau de Juifs traditionnalistes, il convient d'ajouter quelques milliers de Juifs incroyants, non inscrits sur les registres des Communautés, ce qui porte le nombre total des Juifs à cinq à six mille, sur une population globale de 18 millions.

Ces revenants doivent leur salut, pour la plupart, à un mariage mixte. Les conjoints d'« aryens » furent dirigés sur des camps de travail et purent échapper, dans l'ensemble, à la déportation dans les camps de la mort. Quelques Juifs ont vécu dans la clandestinité, certains ont rallié des groupes de Résistance, d'autres enfin reviennent d'un long exil.

— Comment vivent-ils ? — Ils participent normalement à la vie du pays, et l'on en rencontre dans tous les secteurs de l'activité sociale, y compris dans le gouvernement, au Parlement, dans la presse, dans les organismes politiques et économiques.

Considérés automatiquement comme des victimes du nazisme, ils touchent tous une certaine pension — fonction de leur état de santé — qui se cumule le plus souvent avec la retraite des vieux travailleurs... Nous avons visité une fort belle maison de retraite où 37 vieillards finissent dans la paix et la sécurité une vie si pleine d'angoisse et de péripéties.

Nous étions à Berlin le soir de la Pâque. Dans la nouvelle synagogue toute pimpante, avec ses murs peints en blanc et bleu, nous avons assisté à l'office, puis au repas de « seder », en présence du rabbin Reisenburg.

Les Juifs avec qui nous avons parlé nous ont déclaré qu'ils n'avaient pas à souffrir de leurs rapports avec leurs concitoyens...

— Avez-vous pu constater une action contre l'antisémitisme ?

— Il est à souligner que les manifestations antisémites sont expressément interdites par la Constitution de la R.D.A., qui les désigne comme des crimes réprimés par la loi.

Nous avons tout lieu de penser que les anciens résistants ou exilés du fait du nazisme qui dirigent le pays entendent faire respecter leur Constitution.

En fait — et les Juifs que nous avons rencontrés nous l'ont confirmé — des efforts considérables sont poursuivis par les pouvoirs publics, dans le domaine de l'enseignement, de l'éducation politique, pour effacer des esprits tous les vestiges de l'idéologie nazie.

Un exemple : pendant toute la journée du Vendredi Saint, qui est férié en R.D.A., plusieurs émissions radiophoniques ont souligné le martyre subi par les Juifs au cours des siècles, et spécialement au temps d'Hitler. Pendant notre séjour, le Berliner Ensemble, dirigé par la veuve de Berthold Brecht jouait « Nathan le Sage » de Lessing, qui est une exaltation de la tolérance, de la compréhension entre les diverses religions.

En visitant l'ancien camp et le musée Buchenwald, nous avons rencontré des

Jules ISAAC :

Ce chiendent repousse toujours...

« Parce que je suis attaché depuis plus de quinze ans à étudier et extirper les racines chrétiennes de l'antisémitisme, il ne s'ensuit pas que je sois un apologiste de parti-pris, un polémiste qui se propose de discréditer le christianisme et l'Eglise, — j'ai le plus profond respect pour toute foi sincère. »

Ainsi s'exprime Jules Isaac dans l'avant-propos de la plaquette : « L'antisémitisme a-t-il des racines chrétiennes ? » qu'il vient d'éditer chez Fasquelle, plaquette où se trouve reproduite sa conférence du 15 décembre dernier à la Sorbonne, dont « Droit et Liberté » a rendu compte en son temps.

Dans ce même avant-propos, Jules Isaac poursuit : « Je dis... qu'en chrétienté les racines chrétiennes de l'antisémitisme sont profondes, les plus profondes sans doute et que, malgré les efforts auxquels il faut rendre hommage, leur nocivité reste encore vivace de nos jours, »

« je dis que sur ce terrain, il est possible de trouver un remède efficace à un mal détestable, par le redressement de l'enseignement chrétien concernant Israël ; et que ce redressement, s'il est possible, s'il est nécessaire, doit être fait sans plus tarder... »

Ces quelques lignes suffisent à montrer dans quel esprit est conçu l'article ci-contre, que Jules Isaac a bien voulu écrire pour « Droit et Liberté » :

Les « Dix Points de Seelisberg »

En août 1947, s'est tenu à Seelisberg, en Suisse, un congrès réunissant d'éminentes personnalités religieuses, juives et chrétiennes. Son objet était essentiellement d'envisager les tâches des Eglises dans la lutte contre l'antisémitisme. Un message aux Eglises chrétiennes, connu sous le nom des Dix points de Seelisberg, fut adopté à l'issue de ce Congrès. Ce document se trouve reproduit en entier dans la plaquette de Jules Isaac citée plus haut.

Voici quelques-unes des recommandations qu'il contient :

« ...2. Rappeler que Jésus est né d'une mère juive de la race de David et du peuple d'Israël, et que son amour éternel et son pardon embrassent son propre peuple et le monde entier. »

« ...3. Rappeler que les premiers disciples, les apôtres et les premiers martyrs étaient juifs. »

« ...5. Eviter de rabaisser le judaïsme biblique ou post-biblique dans le but d'exalter le christianisme. »

« ...6. Eviter d'user du mot « juifs » au sens exclusif de « ennemis de Jésus » ou de la locution « ennemis de Jésus » pour désigner le peuple juif tout entier. »

« ...7. Eviter de présenter la Passion de telle manière que l'odieux de la mise à mort de Jésus retombe sur tous les juifs ou sur les juifs seuls. En effet ce ne sont pas tous les juifs qui ont réclamé la mort de Jésus. Ce ne sont pas les juifs seuls qui en sont responsables, car la croix qui nous sauve tous révèle que c'est à cause de nos péchés que le Christ est mort. »

« (Rappeler à tous les parents et éducateurs la grave responsabilité qu'ils encourent du fait de présenter l'Evangile et surtout le récit de la Passion d'une manière simpliste. En effet, ils risquent par là d'inspirer, qu'ils le veuillent ou non, de l'aversion dans la conscience ou le subconscient de leurs enfants ou auditeurs. Psychologiquement parlant, chez les âmes simples, mues par un amour ardent et une vive compassion pour le Sauveur crucifié, l'horreur qu'ils éprouvent tout naturellement envers les persécuteurs de Jésus tournera facilement en une haine généralisée des juifs de

tous les temps, y compris ceux d'aujourd'hui... »

On voit que « Le Plateau » ne s'est guère inspiré de ces recommandations, pourtant conformes à la doctrine chrétienne, ainsi que l'ont souligné, récemment encore, d'éminents représentants de l'Eglise.

Pilate qui se méfie du Grand Conseil (il a déjà eu nombre d'ennuis avec lui), interroge Jésus. Il ne peut que constater son innocence. Tout ce vendredi matin, il essaiera de sauver Jésus.

Il discute avec les Juifs, dont les agents payés organisent une « manifestation spontanée » devant son prétoire.

Il l'envoie à Hérode (le fils du grand Hérode qui est un fantoche des Romains avec le titre de « prince de Galilée »). Mais Hérode se moque de Jésus et c'est tout.

Il donne à choisir aux Juifs entre un infâme brigand (Barabab) et Jésus. Les Juifs font relâcher le brigand.

Il fait flageller Jésus pour apitoyer la foule, mais la foule crie : « A mort ! »

Soupçonné de favoriser un

LES JUIFS DISENT :

“Les amis de Jésus ont volé son corps”

Le grand-prêtre, les anciens grands-prêtres et les Pharisiens se souviennent que Jésus avait dit : « Je ressusciterai le troisième jour ». Ils allèrent trouver Pilate et lui demandèrent une garde, Pilate leur donna en disant : « Prenez la garde, allez et faites comme vous l'entendez ». Ils allèrent sceller la pierre du tombeau et partirent la garde.

Deux jours plus tard, ils firent répondre le bruit que les amis de Jésus avaient volé son corps. Comment l'auraient-ils fait, puisque le tombeau de Jésus était gardé ?

retire qu'en présence de la garde, puisque la garde n'avait quitté les lieux que parce que le corps n'était plus là ?

Il est donc impossible d'admettre que le corps ait pu être volé.

Non, la garde n'a été retirée que sur la demande de Jésus, lui seul du troisième jour.

Premier jour : vendredi, deuxième jour : samedi, troisième jour : dimanche.

n'aurait pas tardé à mettre le main sur les coupables.

De toutes façons, la preuve aurait été faite que Jésus et ses amis étaient bien des imposteurs, comme le prétendent les Juifs.

Mais en fait, qu'est-il arrivé ?

Les Juifs ont étouffé l'affaire et ont payé les soldats romains pour qu'ils accusent les amis de Jésus d'avoir volé son corps.

Si la chose avait été vraie : 1) pourquoi auraient-ils payé les soldats et 2) pourquoi n'auraient-ils

UN hebdomadaire catholique, **Le Plateau**, rédigé à Lille et répandu sans doute dans de nombreuses paroisses — sous forme de Bulletin paroissial — vient de publier un numéro spécial de Pâques où il célèbre la résurrection du Christ.

A sa manière. Sur le dos des juifs.

Oh c'est un procédé bien simple et une habitude qui remonte loin, à la fin du premier siècle de l'ère chrétienne, car elle a sa source dans le IV^e Evangile « selon Saint Jean ».

D'après cette tradition millénaire dont j'ai dénoncé l'insigne malfaisance dans mon livre **Jésus et Israël** (pages 192-200), le mot « juifs » est employé pour désigner exclusivement les ennemis acharnés de Jésus, tandis que ses amis, ses partisans — juifs eux aussi — deviennent curieusement apatrides.

Voilà plus de quinze ans que je lutte sans trêve pour extirper de l'enseignement chrétien, de la littérature chrétienne, ces détestables habitudes d'esprit et de cœur, et de langage, ces profondes racines de l'antisémitisme.

Et voyez : cela continue, ce chiendent repousse toujours.

Comment l'innocent lecteur catholique pourrait-il se douter que les amis de Jésus étaient des juifs eux aussi, des juifs comme Jésus lui-même (Yeschouha) et toute sa famille ?

Mais quelle excellente trouvaille pour instiller dans les âmes réceptives une invincible répulsion à l'égard des « juifs », et non seulement à l'égard du peuple juif tout entier au temps de Jésus, mais à l'égard de tous les juifs dans le temps présent !

O « joie d'aimer » (comme il est souligné à la première page du **Plateau**), qui va de pair avec la joie de mépriser, de haïr. O admirable charité dite chrétienne...

Voilà plus de quinze ans que je lutte sans trêve pour extirper de l'enseignement chrétien, de la littérature chrétienne, ces détestables habitudes d'esprit et de cœur, et de langage, ces profondes racines de l'antisémitisme.

Et voyez : cela continue, ce chiendent repousse toujours.

Jules ISAAC.

LA RESURRECTION ET NOUS

LA Résurrection de Jésus est un fait, un fait historique, tout comme la bataille de Verdun et l'assassinat de Henri IV.

Mais ce fait extraordinaire, miraculeux, mystérieux, se continue encore aujourd'hui et il se continuera jusqu'à la fin du monde.

Car la Résurrection de Jésus

Deux extraits du « Plateau » (numéro spécial de Pâques).

groupes d'étudiants à qui leurs maîtres expliquaient les horreurs du régime concentrationnaire. Le dimanche précédent, 60.000 Allemands s'étaient rassemblés devant la Tour du Souvenir, et avaient répété le serment de Buchenwald, dont les dernières phrases sont gravées sur la pierre du monument : « L'anéantissement du fascisme et de ses racines, telle est notre devise ! L'édification d'un monde nouveau de paix et de liberté, tel est notre but »

Bien entendu, nous avons demandé s'il y avait eu en R.D.A. des manifestations antisémites au moment de la récente « vague de croix gammées » partie de la République Fédérale.

Les réponses qui ont été faites avaient l'accent de la vérité. Oui, on a signalé quelques croix gammées en Thuringe, mais fort peu. Dès l'apparition des graffitis antisémites, le régime multiplia les réunions dans les écoles, les facultés, les ateliers, les coopératives, pour dénoncer ces manifestations et en expliquer la nocivité.

— Où en est la dénazification ?

— Il s'agissait d'un problème délicat. Etant donnée l'adhésion plus ou moins volontaire d'une grande partie de la population au régime nazi, les dirigeants de la R.D.A. ont décidé d'amnistier les « petits nazis », ceux qui se sont contentés de s'inscrire au N.S.A.P. sans jamais manifester d'agressivité contre les ennemis d'Hitler. Toutefois, ces hillériens passifs n'accéderont jamais à des postes de commande — et en particulier à des grades supérieurs dans l'armée. Quant aux nazis actifs et aux criminels de guerre livrés par les Russes, il leur est laissé la possibilité de travailler, une fois purgée leur peine, mais aux échelons inférieurs et sous surveillance.

Je dois dire qu'alertés par un article de la « Voix de la Résistance » affirmant la présence d'authentiques nazis à des postes importants en R.D.A., nous en avons soumis la liste au Ministère de la Justice, qui nous a promis de procéder à une enquête sur chaque cas, et de nous

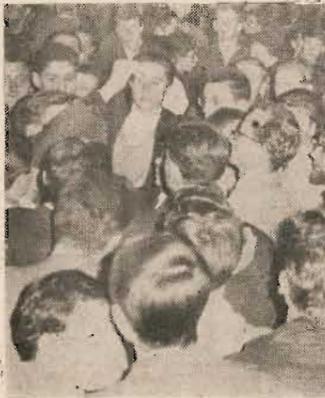
faire part du résultat de ces investigations.

Il est possible que certains nazis se soient camouflés au point d'avoir abusé les commissions d'épuration, mais nous avons l'impression très nette que nos interlocuteurs, socialistes, communistes, chrétiens-sociaux ou juifs, tous titulaires de nombreuses années de prison ou d'exil, s'emploient sérieusement à dénazifier la République Démocratique.

En particulier, 80 % des magistrats ont été destitués et remplacés par des hommes de confiance, élus. Ceux-ci ont été mis en place après une formation professionnelle accélérée et continuent à suivre l'enseignement destiné à les qualifier.

Ces observations faites, j'apporte, après ces huit jours passés en R.D.A., l'impression d'un renouveau allemand, d'une lutte incessante contre l'antisémitisme et le racisme, de la formation de nouvelles générations éprises d'humanisme avec qui, enfin, le monde pourra faire la paix.

**La protestation
des antiracistes
parisiens a imposé
silence à l'ex-
"commissaire aux
questions juives"**



Quelques aspects de la contre-manifestation.

ASPECTS DE LA FRANCE du 28 avril, sur huit colonnes, appelait les Parisiens à se rendre « tous » à la Mutualité le jeudi 5 mai, pour — nous citons — une « grande réunion organisée par la Restauration Nationale, sous la présidence de Louis-Olivier de Roux, président des Comités directeurs de l'Action Française ».

Suivaient une série impressionnante de mots d'ordre, dans le style habituel des fascistes, et la liste des orateurs, parmi lesquels, en bonne place : Xavier Vallat, ancien « commissaire aux questions juives » du gouvernement de Pétain.

Xavier Vallat. Ce nom évoque pour tout Français le cauchemar de l'occupation. Un tel individu paradant sur une tribune en plein Paris, quinze ans tout juste après la défaite d'Hitler, c'était un véritable défi à la conscience nationale. C'était proprement intolérable.

L'APPEL DU M.R.A.P.

Interprète de l'émotion des victimes du nazisme et de tous les républicains, le M.R.A.P. rendait publique une déclaration appelant l'opinion à protester contre ce scandale. Il s'adressait en outre au Préfet de Police et au Ministre de l'Intérieur pour demander l'interdiction du meeting.

Après avoir évoqué le passé de Vallat et les activités de la « Restauration Nationale », dont les dirigeants « ont proclamé leur solidarité avec les émeutiers d'Alger », la déclaration du M.R.A.P. soulignait :

« Cette nouvelle provocation ne doit pas avoir lieu.

« Tous les Parisiens qui conservent le souvenir des épreuves endurées pendant la guerre et l'occupation, tous ceux qui restent attachés à l'idéal de la Résistance et aux traditions démocratiques, se dresseront, unis, pour l'empêcher. »

SOUS LE SIGNE DE L'UNION

Dans le même temps, soucieux d'unir toutes les forces antiracistes, le M.R.A.P. alertait les organisations de Résistances, les associations de déportés, les syndicats et les différents partis politiques.

Une délégation à l'Hôtel de Ville obtint sans difficultés le soutien des groupes communiste, socialiste, M.R.P. et U.N.R., qui intervinrent aussitôt auprès du Préfet de Police.

Mais c'est seulement le mercredi matin 4 mai qu'une audience fut accordée par les services préfectoraux à une délégation représentant les groupements divers qui demandaient l'interdiction de l'impudente manifestation fasciste. Aucune assurance ne lui fut donnée. Et c'est seulement dans l'après-midi du jeudi que l'on apprit que Xavier Vallat « pourrait renoncer » à participer au meeting.

Aussi, un appel à une contre-manifestation fut-il lancé, par affiches, par tracts, par communiqués dans la presse, signé par les organisations suivantes :

Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix (M.R.A.P.), Union Nationale des Associations de Déportés, Internés et Familles (U.N.A.D.I.F.), Fédération Nationale des Déportés et Internés, Résistants et Patriotes (F.N.D.I.R.P.), Amicale d'Auschwitz, Fédération des Associations d'Anciens Combattants Juifs, Union des Juifs pour la Résistance et l'Entr'aide (U.J.R.E.), Association des Anciens Combattants de

la Résistance, Union des Etudiants Juifs de France, Union des Etudiants Communistes, Etudiants du Parti Socialiste Unifié.

« En ces journées anniversaires de la victoire remportée sur Hitler et ses complices, proclame cet appel, et alors que la pensée de tous va vers les morts glorieux qui donnèrent leur vie pour notre liberté, venez tous, jeudi 5 mai à 20 heu-

res, devant la Mutualité, manifester votre volonté d'empêcher de nuire les racistes, les ennemis de la démocratie et de la paix.



La délégation à la Préfecture. De gauche à droite : M^r Armand Dymenstajn, MM. Maurice Berlemont, Isi Blum, M^r Charles Lederman, Guilbert, Mme Marie-Louise Kahn, MM. Vanikoff, Charles Palant, André Tollet, Julien Obar, Vilner.

« Tous ensemble, imposons silence aux pourvoyeurs des fours crématoires. »

Entre temps, les Unions départementales des syndicats C.G.T. et C.G.T.-F.O. de la Seine, ainsi que les Fédérations de la Seine de la S.F.I.O., du Parti Communiste Français et du Parti Socialiste Unifié, avaient, chacune pour leur part, dénoncé avec vigueur la provocation des vichystes et la mansuétude des pouvoirs publics à leur égard.

Quant à la L.I.C.A., à qui le M.R.A.P. avait proposé également d'agir en commun, elle répondit qu'elle était intervenue de son côté et se refusa à tout contact.

DEVANT LA MUTUALITE

Bien que l'appel à la contre-manifestation n'ait été lancé que la veille, les antiracistes, par centaines, affluèrent dès 20 heures, aux abords de la Mutualité, dont l'accès était interdit par d'énormes forces policières.

Bientôt, des cris fusèrent de toutes parts : « Le fascisme ne passera pas ! » « Les collabos en prison ! » « Oradour ! Oradour ! », interrompus parfois par le *Chant des Partisans Français*.

C'est alors que les policiers se déchaînèrent, chargeant avec brutalité les antiracistes qui clamaient leur indignation. Mais, chassés d'une rue, les manifestants se regroupaient rapidement d'un autre côté, et, avec toujours plus de force, leurs mots d'ordre retentissaient.

Dans un coude à coude fraternel, militants du M.R.A.P. et de la L.I.C.A., étudiants et ouvriers de toutes tendances, anciens déportés et anciens combattants, bravant courageusement les matraques, firent entendre ainsi, pendant plus de deux heures, la colère de Paris antiraciste et républicain.

UN SPECTACLE ETRANGE

Et l'on put assister à ce spectacle étrange : tandis qu'une partie des policiers pourchassaient les antifascistes, les autres assuraient l'entrée dans la salle

des amis de Xavier Vallat, anciens « camelots du roi », fleur de lys à la boutonnière, et nerveux de « Jeune Nation »...

Certes, Xavier Vallat ne vint pas, et c'est un succès appréciable. Les pouvoirs publics avaient dû tenir compte de la protestation.

Mais contrairement à ce qui s'était passé en 1953, à une semblable occasion,

la réunion elle-même put avoir lieu.

Sous la protection des « forces de l'ordre », un quarteron de fascistes réunis à la Mutualité, purent scander tout à loisir les cris de « Mort aux Juifs ! » « A bas la République ! »...

Xavier VALLAT

n'est pas venu ...

Mais ses amis
ont pu se réunir
à la Mutualité
sous la protection
de la police

NOTRE DEVOIR

Voilà où nous en somme arrivés ! Il y a là matière à de sérieuses réflexions.

« L'Action Française » est l'une des ligues dissoutes après la Libération pour ses activités de trahison. Non seulement elle s'est reconstituée, édite un journal, tient des meetings, mais encore elle bénéficie de l'appui des pouvoirs publics, et c'est à ceux qui défendent l'idéal de la Résistance qu'on s'en prend.

Quotidiennement, ou presque, de l'acquiescement d'Abel Bonnard au Congrès de Rennes destiné à exalter la mémoire de Pétain, le même problème se trouve posé sous des formes diverses.

Il en résulte pour les antiracistes, pour tous les démocrates, le devoir d'être en permanence vigilants, de riposter à chaque provocation avec vigueur et promptitude, et surtout, face au danger, de s'unir.

Qui est Xavier VALLAT ?

Député de l'Ardèche avant-guerre, vice-président de la Chambre en 1939, Xavier Vallat a toujours siégé à l'extrême-droite. Le 6 février 1934, il est l'un des porte-parole des émeutiers fascistes.

Arrive la capitulation. Immédiatement, on le retrouve dans le premier gouvernement de Vichy, en juillet 1940. Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants, il met sur pied la fameuse « Légion », embryon de la « Milice ».

Puis ses activités antisémites lui valent un poste de choix : il est nommé, le 29 mars 1941, « Haut Commissaire aux Questions Juives ». Aussitôt, en accord avec l'occupant, il applique le « statut des Juifs », qui exclut pratiquement ceux-ci de toutes les activités du pays.

Un fichier de tous les Juifs est établi.

C'est la première étape — indispensable — du long calvaire qui conduira à la mort 120.000 Juifs de France.

Remplacé par Darquier de Pellepoix, le 6 mai 1942, Xavier Vallat s'emploie alors, entre autres besognes, à rédiger la Constitution pétainiste.

En 1944, lorsque Philippe Henriot fut exécuté par la Résistance, on ne pouvait lui trouver meilleur remplaçant que Xavier Vallat.

Trois fois par semaine, sur les ondes de Radio-Paris (allemand), Vallat distillera, peut-être avec moins de talent, mais avec autant de haine, la propagande des nazis, qu'il suivra dans leur retraite.

Arrêté, Xavier Vallat passe en Haute-Cour le 4 décembre 1947. Après plusieurs audiences fertiles en incidents, il est condamné à

Quinze ans après...

QUINZE ans après la victoire sur Hitler, les vicissitudes de la Conférence au Sommet font apparaître de façon dramatique le chemin parcouru.

Ce qui paraissait normal en 1945 — la concorde et la coopération entre les vainqueurs, le châtiement des criminels nazis et de leurs complices, le désarmement et la démocratisation de l'Allemagne — pose aujourd'hui des problèmes ardues, nécessite des négociations laborieuses.

C'est que nous avons assisté à un étrange renversement des alliances, dont témoigne avec éclat l'aventure de l'avion américain parti en reconnaissance stratégique au-dessus de l'U.R.S.S. En d'autres temps, il a fallu moins que cela, parfois, pour déclencher une guerre; et, de fait, ce genre d'opérations relève davantage de l'état d'hostilités que de l'esprit de détente.

Mais on pourrait trouver, dans la situation actuelle, beaucoup d'autres confirmations de ce dangereux revirement. Par exemple, la présence à Paris (comme en 1941) de Speidel, général de la nouvelle Wehrmacht, ou encore les projets d'installation de bases en France (dont une non loin d'Oradour) pour la nouvelle Luftwaffe.

Ainsi, à l'heure où l'humanité s'élance à la conquête du cosmos, où les progrès de la technique rapprochent les peuples, où s'épanouissent les pays économiquement sous-développés, alors que tout semble devoir préparer une ère de compréhension entre les hommes et de paix entre les nations, le monde reste tragiquement divisé.

Cette division, sans aucun doute, profite aux vaincus d'hier. N'ayant jamais admis la défaite d'Hitler, ils préparent sa revanche avec patience, avec acharnement, se voyant encouragés à reconquérir peu à peu, à la faveur de la « guerre froide », les positions qui leur permettront à nouveau, pensent-ils, d'imposer un jour leur loi.

C'est pourquoi on a pu parler ces derniers temps de « néo-nazisme ». C'est pourquoi aussi se développe en France une poussée de « néo-vichysme » : meeting de Xavier Vallat, congrès pour la défense de la mémoire de Pétain, odieuses atteintes à la mémoire des martyrs de la guerre et des héros de la Résistance. Et les pouvoirs publics semblent fort peu s'en émouvoir.

Quinze ans, c'est court, du point de vue de l'Histoire. Mais il est temps, grand temps, pour les républicains, les antiracistes, pour tous ceux qui veulent imposer une paix véritable, de s'unir et d'agir en un puissant sursaut, pour faire des espoirs de 1945, la réalité d'aujourd'hui et de demain.

A. L.

Les amis de Pétain n'ont pas eu leur Congrès

Les 14 et 15 mai, devait se tenir à Rennes un congrès organisé par l'« Association pour la défense de la mémoire du maréchal Pétain ». Faisant suite au projet, annoncé par la même association, de créer un « musée Pétain » à Vichy, ce défi a été relevé par la Résistance, les anciens déportés, auxquels notre Mouvement s'associa sans réserve.

Bien avant l'heure fixée pour l'ouverture de cette impudente manifestation, de nombreux résistants, des républicains de toutes tendances, se massaient devant la salle de l'Ecole des Beaux-Arts où elle devait se tenir.

Tous les pétainistes qui se présentaient furent repoussés. Le fasciste bien connu Dorgères, qui avait eu l'audace, lui aussi, de venir pour le congrès, fut quelque peu bousculé.

En fin de matinée, une délégation des mouvements de résistance se rendait à la Préfecture pour demander l'interdiction du congrès. Elle obtenait satisfaction.

Les anciens résistants se séparèrent alors après avoir chanté « La Marseillaise », le « Chant des Partisans » et le « Chant des Déportés ».

L'après-midi, quelques fascistes récalcitrants furent encore éconduits par la garde vigilante des Rennais.

Un meeting de protestation s'est tenu dans un cinéma de la ville et une gerbe à la mémoire des victimes et héros de la Résistance fut déposée au Panthéon.

Il faut souligner que la protestation de Paris contre Xavier Vallat a certainement contribué au succès remporté à Rennes. Mais constatons aussi que l'attitude des pouvoirs publics a été sensiblement différente. A Rennes, la Préfecture a été amenée à prendre une mesure d'interdiction. A Paris, M. Papon (qui ne manque aucune occasion d'adresser des messages de sympathie à la L.I.C.A.), a préféré faire donner les matraques contre les antiracistes indignés.

L'héritage de la Résistance bafoué à Villeneuve St-Georges...

Le 21 avril, les habitants de Villeneuve-Saint-Georges (Seine-et-Oise) ont eu la surprise de voir des ouvriers enlever le monument à la mémoire des Déportés et Fusillés, qui se trouvait dans le jardin de la mairie.

Ordre de M. Faïsse, le maire : ce monument devait être transporté au cimetière. La décision avait été prise au cours

d'une séance secrète du Conseil municipal, qui avait passé outre aux protestations de la population.

Sur le monument figurent deux médaillons rendant hommage à deux héroïques résistants : l'ancien maire Janin et le docteur Quenouille, ce dernier pendu près de Hambourg, après avoir été déporté au camp d'Ebensée avec un autre médecin, deux infirmiers et vingt enfants juifs.

Le prétexte donné après coup n'est en aucune façon valable : le maire entend transformer le jardin de la mairie en jardin d'enfants. On ne voit pas en quoi le monument de la Résistance pouvait y faire obstacle. Et s'il avait vraiment fallu le déplacer, ne pouvait-on pas le transporter sur une place de la ville, au lieu du cimetière ?

En fait, il semble que l'on a voulu escamoter ce souvenir de la Résistance. La véritable raison, c'est que Villeuve-Saint-Georges vient d'être jumelée avec la ville allemande de Kornwestheim (près de Stuttgart) dont le bourgmestre doit venir à Villeneuve le 18 juin prochain.

Ce n'est certes pas nous qui nous élevons contre tout ce qui peut rapprocher

... et à Courbevoie

Un monument à la Résistance vient d'être inauguré à Courbevoie (Seine), dans des circonstances étranges.

En effet, ce monument, élevé grâce à une souscription, devait porter, gravés dans la pierre, les noms des 15 habitants de Courbevoie fusillés par les nazis et des 76 déportés, morts dans les camps de concentration.

Le maire, M. Deprez, s'y est opposé, en donnant cet argument :

— Parmi tous ces gens déportés, combien y en avait-il de vraiment français?... Il n'y a qu'à voir leurs noms !...

D'autre part, le monument étant terminé le 24 avril, M. Deprez s'opposa à ce que des fleurs y soient déposées à l'occasion de la Journée de la Déportation, sous prétexte qu'il n'était pas encore inauguré officiellement.

Et il s'est opposé à ce qu'un représentant des familles de déportés prenne la parole lors de l'inauguration.

On comprend que l'émotion soit vive à Courbevoie.



Hier victime de Xavier Vallat, aujourd'hui matraqué pour avoir protesté...

les peuples français et allemand. Mais ce rapprochement, pour être efficace, ne peut se faire que dans la dénonciation, de part et d'autre, des crimes nazis.

C'est bien ainsi que le conçoivent les habitants de Villeneuve-St-Georges.

UN PEU DE DÉCENCE !

Que l'almanach du Combattant 1960 ait des prétentions littéraires, cela le regarde. Mais que la rubrique des livres soit le prétexte d'un éloge de Brasillach, cela nous regarde.

En effet le critique, à propos d'une biographie du traître dont il nous dit que c'est un portrait (littéraire ou politique?), écrit que l'exécution de Brasillach en 1945 est une grande perte pour la France ! Et quand les rescapés de l'épuration ont osé présenter sa pièce antisémite, « La Reine de Césarée », les résistants qui ont interdit cette provocation, sont des manifestants qui ne l'ont pas comprise.

S'il est déjà intolérable qu'un essai de réconciliation entre les patriotes et les traîtres trouve sa place dans une publication d'anciens combattants, il est scandaleux qu'à l'apologie d'un fusillé pour intelligence avec l'ennemi, s'ajoutent des propos insultants pour la Résistance. Cela n'a rien à voir avec la littérature. Mais le patriotisme et la fraternité imposent, ici surtout, un peu plus de décence !

M. PIERRE SOUPE, HONORE PAR LA VILLE DE BESANÇON

Le père de M. Henri Soupé, notre sympathique ami, Directeur de la Compagnie Française de Tourisme, à qui on doit la visite régulière du Mémorial du Martyr Juif Inconnu dans les programmes des Tours de Paris élaborés à l'intention des touristes étrangers, vient de recevoir la Médaille d'Argent de la Ville de Besançon.

Alors qu'il était secrétaire du Commissariat de Police de Besançon, M. Pierre Soupé, maintenant âgé de 88 ans, se trouvait au milieu d'une des bagarres suscitées par l'affaire Dreyfus à Besançon, escortant le Commissaire. Ce dernier, pris à partie par quelques-uns des émeutiers, fut protégé par M. Pierre Soupé, qui fut blessé grièvement au cours de l'échauffourée.

Nous lui adressons toutes nos félicitations. (Communiqué.)

Lisez et faites lire Les Cahiers du Petit David



De mars 1940 à juin 1942, dans un village polonais, un enfant de 14 ans, David Rubinowicz, a écrit son journal. Dans de simples cahiers d'écolier, il raconte au jour le jour ce qu'était la vie difficile et constamment menacée d'une famille juive sous l'occupation nazie.

David Rubinowicz a été déporté. Ses cahiers qu'on vient de découvrir, et qu'on a comparés au Journal d'Anne Frank, sont édités comme supplément à « Droit et Liberté », avec une préface de Pierre Paf.

Il faut lire et faire lire ce document bouleversant.

Commandez-le dès maintenant à « Droit et Liberté », 15, faubourg Montmartre, Paris-9^e. C.C.P. 6070-98 Paris. L'exemplaire : 2 NF.

En raison d'un incident technique survenu à l'imprimerie, un certain nombre de commandes n'ont pu être satisfaites aussitôt.

Nous nous en excusons auprès de nos amis, qui recevront les « Cahiers » dans les tout prochains jours (s'ils ne les ont pas reçus avant ce journal).

10 ans d'emprisonnement. Une mesure de clémence, que de nombreux Français n'ont pas comprise, devait, en janvier 1950, lui rendre la liberté...

La liberté de recommencer.

QUELQUES CITATIONS

« Ces messieurs (les occupants allemands) ont bien voulu me dire qu'ils appréciaient parfaitement ma position en échange de quoi je les assurais de mon esprit de collaboration le plus loyal » (lettre écrite par Xavier Vallat à Moysset, bras droit de Darlan, 7/2/1942).

**

« Rassurez-vous, je ne viens pas vous dire que j'ai fait de la résistance. Vous avez devant vous un accusé qui n'a pas joué le double-jeu » (devant la Haute-Cour, décembre 1947).

**

« Mon attention a été appelée sur le nombre, relativement élevé, d'évasions qui se produisent au camp de Pithiviers, réservé aux Juifs étrangers.

« Je suppose qu'il doit être possible de remédier à cet état de choses par une surveillance plus rigoureuse et une clôture plus efficace » (X. Vallat au Préfet du Loiret, 9/8/1941).

**

« Il est bien entendu qu'il ne faut pas donner le droit aux Juifs de crier à la persécution... Mais j'attire votre attention sur la nécessité de tenir la bride serrée aux Juifs de la zone libre » (rapport de X. Vallat au Secrétaire d'Etat Moysset, 7/2/1942).

**

« Le problème juif m'attirait depuis de nombreuses années, alors, que l'opinion ne s'en souciait guère et même ne le soupçonnait pas » (déclaration au quotidien « Le Journal », le 2/4/1941).

**

« Les Juifs ne sont tolérables dans la société qu'à dose homéopathique » (interview à « Paris-soir », 1940).

Une déclaration exclusive du Chanoine KIR :

"Les jumelages de villes doivent permettre des relations amicales entre les citoyens de tous les pays"

M. le chanoine Félix KIR, député-maire de Dijon, a été non seulement l'initiateur du jumelage de cette ville avec Stalingrad, mais il s'emploie à développer ce genre d'initiatives dans le monde entier, ce qui lui a valu d'être désigné comme président d'honneur du Groupe d'Amitié parlementaire de Villes jumelées.

Nous lui avons demandé dans quel esprit il poursuivait ses efforts dans ce domaine. Il a bien voulu nous adresser la déclaration suivante :

MON but est de travailler à la création d'un climat de paix. A mon avis, il faut en finir avec la guerre. Il ne faut pas oublier que depuis 20 ans nous sommes en guerre et, à ce point de vue, nous sommes le seul pays qui puisse revendiquer ce malheur.

Le jumelage a pour but de mettre en relations les classes populaires, pratiquement. Et, l'histoire est là pour le confirmer, ce sont les masses populaires qui sont capables de maintenir la paix. Ce ne sont pas les chefs d'Etats puisque ce sont eux qui déclarent la guerre. En second lieu, ce ne sont pas non plus les diplomates dont l'influence quoique bien intentionnée est inopérante en la circonstance.

A titre d'exemple, le général CLARCK, une célébrité américaine, me disait un jour : « Voyez-vous, lorsque nous assistons à une réunion de diplomates, nous évitons de parler ouvertement, de peur qu'un mot prononcé par nous ne soit interprété d'une façon péjorative, soit localement, soit dans notre pays d'origine. Il faut donc que d'autres activités soient mises en œuvre pour dirimer les difficultés qui surgissent entre nations. »

A mon avis, les jumelages ont pour but de provoquer les rencontres entre les citoyens de pays différents qui pourront se rendre compte qu'ils ont, les uns et les autres, les mêmes aspirations et les mêmes intérêts, c'est-à-dire le développement et la prospérité dans une atmosphère pacifique.

Je puis dire que dans tous les pays où je suis allé, j'ai rencontré une compréhension parfaite à ce point de vue, et je m'engage à continuer dans cette même voie des jumelages et c'est par quoi je ferai tous les efforts pour travailler dans le sens de la paix.

Je puis dire que c'est déjà une idée qui fait son chemin et qui, dans un avenir assez proche, je l'espère, pourra assurer à notre jeunesse une existence meilleure que celle que nous avons connue...

UNE FÉROCE RÉPRESSION RACISTE S'ABAT SUR LES NOIRS SUD-AFRICAINS

LES dernières nouvelles, en provenance de l'Union Sud-Africaine, montrent l'ampleur de la sauvage répression dont est victime la population de couleur.

Il est presque impossible d'en dresser un bilan. Chaque jour, de nouvelles arrestations sont opérées. Une station de radio a avancé le chiffre de 18.000.

Ce chiffre semble hélas en-dessous de la réalité. Le gouvernement raciste vient d'inaugurer une nouvelle méthode. Il a ordonné à ses troupes d'arrêter et de déposer dans des « réserves » hors des villes, plusieurs milliers de noirs « en surnombre ». Non seulement les travailleurs sans emploi, mais les femmes de ceux qui ont une occupation régulière.

Des raids sont régulièrement entrepris dans les cités habitées par les travailleurs africains, des commandos armés de

fouets et de matraques, en pleine nuit, pénètrent dans les maisons, et se livrent aux pires exactions.

De nombreux dirigeants syndicaux ont été condamnés à de lourdes peines de prison.

Dans une prison de Johannesburg, 21 femmes blanches, détenues en application de la loi d'urgence, ont adressé une lettre au Ministre de la Justice, menaçant de faire la grève de la faim si elles ne sont pas libérées aussitôt.

Les détenues font ressortir qu'à aucun moment on ne leur a fait savoir les raisons de leur emprisonnement ni combien de temps durerait leur détention, ou encore quelles charges étaient retenues contre elles.

L'autopsie des victimes de Sharpeville a révélé que 52 d'entre elles avaient été

tuées par des balles tirées dans le dos. Cette révélation infirme les thèmes avancés par les policiers qui, pour se disculper, prétendaient avoir été attaqués.

La politique raciste du gouvernement sud-africain provoque, à travers le monde, de violentes protestations.

Elle a donné lieu à des débats orageux à Londres, au cours de la récente réunion des pays du Commonwealth. Dix des onze dirigeants du Commonwealth sont tombés d'accord pour publier une déclaration désavouant la ségrégation de l'Union Sud-Africaine.

Apparavant, cette réunion a été fertile en incidents. Le ministre sud-africain des Affaires étrangères, M. Louw, se défendant des accusations portées contre son gouvernement, a fait dans un discours, un parallèle entre la politique raciale de son gouvernement et celle qui est appliquée dans d'autres parties d'Afrique, notamment dans les protectorats britanniques du Basutoland, Betchouanaland et Swaziland où, a-t-il affirmé, les droits des Africains ne sont pas aussi bien protégés qu'en Afrique du Sud.

Les propos de M. Louw lui valurent de sévères répliques des autres membres du Commonwealth.

Le Ghana, qui avait invité le ministre sud-africain, lui a fait savoir que son invitation était annulée.



A la sortie de l'ambassade, M. Manville donne aux journalistes le compte rendu de la démarche

GANDHI en Afrique du Sud

En 1893, le jeune avocat M. K. Gandhi, qui débarquait au Natal pour y régler une affaire commerciale, était loin de penser qu'il passerait vingt ans en Afrique du Sud.

Bien qu'il ait subi, dès son arrivée, affronts, humiliations et menaces, il domina sa souffrance et se promit de ne pas se venger de ses agresseurs. Mais il ne put tolérer les souffrances de ses 120.000 compatriotes accablés par de lourdes taxes, méprisés par les blancs, considérés par la police comme des suspects ou des criminels et incapables de trouver eux-mêmes le moyen d'alléger leurs souffrances.

M. K. Gandhi entreprit une lutte patiente, loyale et même courtoise contre l'administration, fonda le journal *Indian Opinion*, abandonna son cabinet d'avocat

gouvernement Botha maintint l'Acte — que l'on appelait alors « la Loi noire » — et le 16 août 1908 on vit à Johannesburg 2.000 Indiens brûler solennellement leurs certificats d'enregistrement.

Le courage des opprimés défendant leur dignité d'hommes redoubla lorsqu'en 1913 un jugement de la Cour suprême déclara illégaux les mariages religieux selon le rite indien. Les femmes se joignirent alors aux hommes, et le courage de Kasturba Gandhi, femme du Mahatma, fut pour toutes un vivant exemple de sacrifice.

C'est alors que Gandhi organisa — en dépit des arrêtés de police mais après en avoir prévenu les autorités — une marche à travers la frontière du Transvaal. Les persécutions qui suivirent cette marche, l'arrestation de Gandhi, de sa femme et de ses amis dont deux Européens, indignèrent beaucoup d'Anglais et naturellement toute l'Inde.

Six mois plus tard, l'Acte asiatique était aboli et un accord signé avec le général Smuts fut ratifié en juin 1914 par le Parlement sud-africain.

Après vingt ans d'une lutte patiente et parfois héroïque, Gandhi avait remporté sa première grande victoire. Confiant dans la force de la vérité et dans les hommes, il avait prouvé que, pour les opprimés, la défense active et disciplinée excluant la violence et la haine était seule efficace. Il rentra dans son Inde maternelle prêt à transposer sa méthode sur le plan de la libération de son pays. Et il se réjouissait de penser que « la grande victoire de la résistance non-violente est de laisser les combattants plus forts qu'ils ne l'étaient au début de la lutte ».

*

Au cours de deux escales — décembre 1956 et en mars 1957 — les interdictions, les prohibitions, les restrictions si nettement visibles à Capetown, s'ajoutant à la documentation connue, m'obligèrent à constater que la situation des noirs en Afrique du Sud était plus tragique encore que celle des Indiens de 1893. Les blancs, qui rejetaient les hommes de couleur hors de leur communauté, ignoraient sûrement que Tolstoï avait écrit à Gandhi en 1910 :

« Votre activité au Transvaal est la plus importante de toutes celles d'aujourd'hui sur la terre. Non seulement les peuples chrétiens mais tous les peuples y prendront part. »

par

Camille DREVET

Secrétaire générale
des Amis de Gandhi.

pour vivre avec ces Indiens dans une colonie agricole de style tolstoïen, entraîna ses amis au travail discipliné, à la vie simple, à la résistance courageuse et organisa un vaste mouvement selon son idéal de *satyagraha* (respect de la vérité, force née de l'attachement à la vérité).

En 1906, l'« Acte asiatique » ayant encore restreint les droits des Indiens, Gandhi rassembla à Johannesburg tous ceux qui acceptèrent de prêter le serment du *satyagraha* et inaugura avec eux la résistance non-violente mais active, inspirée par la conscience morale non seulement chez les opprimés mais chez les oppresseurs, qu'il voulait convaincre par la persuasion, la patience, l'amour.

Il alla jusqu'à Londres plaider la cause des Indiens et trouva en Angleterre un grand nombre d'amis. Mais à son retour à Johannesburg il apprit que le Transvaal devenait autonome, échappant ainsi au gouvernement anglais.

Il invita aussitôt les Indiens à refuser de se laisser enregistrer à la police. Les multiples arrestations qui s'ensuivirent impressionnèrent un certain nombre d'Occidentaux et le général Smuts, gouverneur, promit de faire abolir l'« Acte asiatique ». Malgré cette promesse, l'

Une carte postale de protestation éditée par le M.R.A.P.

La belle photo d'un visage d'Africain publiée en première page de notre numéro d'avril illustre la carte postale que le M.R.A.P. vient d'éditer pour être envoyée à l'ambassade de l'Union Sud-Africaine à Paris.

Le texte qui se trouve au verso est le suivant :

M. l'Ambassadeur,

Je tiens à vous exprimer, avec tous les gens de cœur, mon indignation devant les violences commises en Union Sud-Africaine pour maintenir la population de couleur dans de dramatiques conditions d'infériorité.

Je demande qu'il soit mis fin aux arrestations massives, aux poursuites contre les antiracistes, à l'odieuse système des laissez-passer, à toutes les mesures de ségrégation et de discrimination, incompatibles avec l'esprit de notre temps.

Seul le respect de la dignité humaine permettra l'entente et l'harmonie entre des communautés qui, dans leur diversité, font la richesse et assurent l'existence même de l'Union Sud-Africaine.

Passer les commandes au M.R.A.P., 15, boulevard Montmartre, Paris-9^e. C.C.P. : « Droit et Liberté » 6070-98 Paris.

La carte postale : 0,30 NF.

Les dix : 2,50 NF.

Le cent : 20 NF.

Victor HUGO et Albert EINSTEIN

Sur ces derniers jours de mai où notre Mouvement tient ses assises se projette la gloire de deux anniversaires, chers à tous les combattants de la fraternité. Les soixante-quinze ans de la mort de Victor Hugo. Les cinq ans de la mort d'Albert Einstein.

Le premier, bien que nous ayons les uns et les autres appris à lire dans ses poèmes, on n'a jamais fini de le découvrir : Victor Hugo, cet inconnu. Tellement plus mystérieux que ses pâles détracteurs ne pouvaient imaginer, triomphant trois quarts de siècle après, des caprices de la mode, soleil de France qui luit pour tous, voix française qui chante pour toute l'humanité.

Nous l'aimons un peu plus d'avoir été bafoué par l'école de Pétain quand la nation était trahie et d'incarner de Santiago à Pékin, de Stockholm à

que mes premiers articles publiés le furent grâce à quelques vers inédits, quelques lignes de prose dont sa bienveillance m'avait confié la joie de la révélation.

ALBERT EINSTEIN, mort au printemps de 1955, l'histoire l'a placé au centre de nos combats. Le physicien d'Ulm, c'est l'Allemagne hitlérienne qui l'a chassé. Ses propres épreuves ont eu pour effet de le rendre plus totalement Juif, plus totalement pacifiste et citoyen du monde.

Le cours tragique de l'histoire l'a amené à jouer dans l'armement atomique des alliés un rôle essentiel. Une course de vitesse se trouvait engagée entre Hitler et nous pour la possession de ces armes. Il était indispensable, sous peine de voir tou-

par Pierre PARAF

Brazzaville le visage d'une patrie conforme au rêve que des millions d'hommes se font d'elle et qu'ils nomment tout naturellement la France de Victor Hugo.

Cet apôtre de tous les opprimés était-il antiraciste? Sans doute. Bien que les problèmes avec lesquels nous sommes aux prises ne se soient pas posés alors dans les mêmes termes qu'aujourd'hui.

Pendant longtemps la « question juive » ne lui apparut que sous son aspect le plus faux, le plus conventionnel. Si son cœur généreux rejetait toute persécution, il ne doutait point, comme tous les chrétiens, que les Juifs aient été le peuple déicide, qu'il y ait eu d'un côté Jésus, de l'autre les Juifs. Mais son génie poétique lui permit de pénétrer si profondément le lyrisme de la Bible et le message de ses Prophètes qu'il finit par retrouver en les continuant, leurs propres accents. Les Israélites qu'il connut, surtout dans la deuxième partie de sa vie, notamment Alexandre Weill qui devait l'initier à la Kabbale, dissipèrent ses vieux préjugés. Ceux qu'il aurait défendus seulement, comme disait Max Nordan de la Révolution française, par chevalerie de principe, il apprit à les estimer en égaux, en frères. Pour flétrir les pogromes il reprit la plume de Voltaire.

Avec les noirs, son antiracisme s'affirma plus anciennement, plus fortement encore. J'ai souvent évoqué ce premier roman qu'il compose à 17 ans en moins de trois semaines et dont le héros est un esclave nègre révolté, arraché au Congo de ses pères, le chevaleresque, le fidèle Bug Jargal. Victor Hugo ne pouvait évidemment se placer sur le terrain de l'anticolonialisme. Il n'en est pas moins surprenant qu'un adolescent, venu des « marches du trône et de l'autel », se soit attaché à un pareil thème. Et l'on n'a pas oublié l'appel qu'il lançait quarante ans plus tard de son rocher de Guernesey en faveur de John Brown, le glorieux insurgé qui devait finir pendu pour avoir défendu ses frères noirs des Etats-Unis.

Je parlerai toujours de Victor Hugo avec une reconnaissante tendresse, d'autant plus que mon enfance a grandi sous son ombre sur laquelle veillait un de mes proches parents,

tes les raisons de vivre engouties, de ne pas être devancés. Il n'était pas moins indispensable, une fois la victoire obtenue, de jeter un cri d'alarme pour l'arrêt de toutes les fabrications nucléaires. Albert Einstein n'y a pas manqué. Il a refusé d'être l'apprenti-sorcier de la destruction du monde, lui qui ne voulait qu'être le bon artisan de la compréhension entre les hommes. Pas un de ses écrits, pas un de ses actes qui n'ait été dicté par cet impératif de sa conscience partagé par la grande majorité des savants.

Pour Israël — la formule spirituelle comme l'Etat nouveau — pour les noirs, pour la paix il s'est engagé résolument au risque d'encourir les dénonciations des sectaires et des chasseurs de sorcières. Il est mort en pleine guerre froide, dans un monde tumultueux, plein de craintes et d'espérances, avec cette fraîcheur d'âme des savants dont un Paul Langevin, un Jean Perrin nous donneront l'exemple, « au delà des nuages » sur ces sommets où la science des fils de Prométhée rejoint le poème hogolien de l'homme.

Ceux et celles qui l'ont particulièrement connu — je pense à notre amie disparue Antonina Vallentin — ont évoqué le charme du physicien-philosophe, qui se plaisait à jouer avec les enfants ou qui se rendait, un violon au bras, à l'invitation de la reine Elisabeth de Belgique, les cheveux si fous, l'air si distrait que les chambellans solennels le prenaient pour un bohémien errant.

Ma première vision d'Albert Einstein remonte au lendemain de la grande guerre, quelques mois avant que ne lui soit décerné le prix Nobel. C'est à Paris, dans le salon d'un philosophe, Xavier Léon : des métaphysiciens, des savants, parmi lesquels Paul Painlevé, Emile Borel, viennent accueillir l'un des premiers messagers de la nation ennemie. Quelle simplicité, quelle bonne grâce, chez ce « musicien de la science » qui a réduit le monde en équations nouvelles et qui, comme l'auteur de *Plein Ciel*, pense que sur notre navire aux destinations inconnues il n'est pas de place pour la haine.

En siégeant ensemble à l'U.N.E.S.C.O., ce dernier dimanche de mai, dédions une pensée à Victor Hugo et à Albert Einstein.

Films antiracistes au Festival de Cannes

Il n'est pas rare aujourd'hui de voir des films traiter le problème du racisme. C'est un signe des temps.

On peut se demander toutefois si le film du jeune réalisateur Michel Drach, « On n'enterre pas le dimanche », sorti récemment à Paris, doit être classé dans cette catégorie. Il y a certes l'amour d'un Martiniquais et d'une Suédoise, des images significatives comme celle, insistante, de la main blanche et de la main noire serrées. Mais l'esthétisme, la recherche de l'insolite semblent être les préoccupations majeures de Michel Drach, et ce film beau, mais froid, se termine de façon assez déroutante.

Par contre, deux films projetés au Festival de Cannes (qui n'est pas terminé au moment où nous mettons sous presse) constituent sans équivoque des condamnations du racisme.

L'un, yougoslave, est intitulé : « Le neuvième cercle ».

Son héroïne est une jeune juive vivant à Zagreb au temps des nazis et qui, malgré les efforts d'un jeune homme qui l'aime et de sa famille, sera emmenée vers les camps et les crématoires.

Plusieurs séquences particulièrement émouvantes ont retenu l'attention des critiques : la jeune juive obligée de cirer les bottes d'un oustachi dans un parc où la Wehrmacht donne un concert public ; une heure d'alerte aérienne où l'héroïne parcourt une ville déserte, que l'absence momentanée des périls policiers transforme complètement à ses yeux ; et surtout les moments où le jeune couple

pénètre dans le neuvième cercle, celui de l'enfer, dans les camps de la mort.

Sans valoir « Etoiles », couronné l'an dernier, et qui peut lui être comparé par le sujet, ce film a été, en général, accueilli avec intérêt.

L'autre film antiraciste présenté à Cannes est « La Jeune Fille » (The Young One), de Luis Bunuel. S'il prête à des interprétations diverses, quant à la signification profonde de tel personnage, les critiques s'accordent à le considérer comme une grande œuvre, et dont l'objet est de dénoncer le racisme antinoir.

En raison de sa complexité, il est difficile de le résumer. Citons simplement le commentaire qu'en a fait Bunuel lui-même et qui est tout un programme :

« Si cela m'était possible, je ferais des films qui, outre la distraction du public, conduiraient le plus commun des spectateurs à comprendre que nous ne vivons pas dans « le meilleur des mondes possible »... Les films d'aujourd'hui — même les soi-disant « néo-réalistes » — se vouent précisément à une tâche opposée. Comment espérer améliorer la qualité morale d'un film (donc le goût du public et des producteurs) si, même dans les plus jades comédies, on va répétant que nos institutions sociales, nos concepts de la patrie et de la religion, de l'amour et de la justice, bien qu'imparfaits, sont uniques et nécessaires? Le véritable opium pour le spectateur, c'est le conformisme... sentiment confortable parfois dissimulé sous le déguisement insidieux de l'art ».

“Si tous les gars du monde...”

Paul Fort, qui fut sacré en 1912 « prince des poètes », vient de mourir à Paris, âgé de 88 ans. Il était l'auteur de plusieurs pièces de théâtre, mais surtout d'immortables Ballades, sortes de poèmes en prose, dont certaines sont connues de tous les écoliers.

C'est dans la première des Ballades Françaises (publiées en 1897) que se trouve la célèbre formule « si tous les gars du monde... » qui a été mise en chanson et qui a donné son titre au beau film de Christian-Jaque, Prix de la Fraternité 1956.

Nous reproduisons ici ce petit poème, cette ronde dédiée à l'amitié entre les hommes.

LA RONDE AUTOUR DU MONDE

Si toutes les filles du monde voulaient s'donner la main, tout autour de la mer elles pourraient faire une ronde.

Si tous les gars du monde voulaient bien être marins, ils l'auraient avec leurs barques un joli pont sur l'onde.

Alors on pourrait faire une ronde autour du monde, si tous les gens du monde voulaient s'donner la main !

Le Service - Librairie de "Droit et Liberté"

Jules ISAAC (Prix de la Fraternité 1959)	
Jésus et Israël	16,50 NF
Genèse de l'antisémitisme ..	8,90 NF
Expérience de ma vie	14,50 NF
L'antisémitisme a-t-il des racines chrétiennes? ..	4,50 NF

Jacques LANZMANN	
Les Passagers du Sidi-Brahim ..	6 NF
Jean OTCHENATCHEK :	
Romé, Juliette et les ténèbres (traduit du tchèque par François Kerel)	6 NF

Dora TEITELBOIM :	
Ballade de Little Rock (traduit du Yiddish, par Charles Dobszinski)	9 NF
Edition numérotée ..	30 NF

Elsa TRIOLET (Prix de la Fraternité 1957) :	
Le Rendez-vous des Etrangers	9,50 NF

Andrée CLAIR :	
Le Fabuleux Empire du Mali	5 NF
(pour enfants)	

Bernard DADIE :	
Un nègre à Paris	7 NF

QUELQUES ASPECTS DE L'ACTION ANTIRACISTE, par Léon Lyon-Caen, René William-Thorp, Etienne, Hubert Deschamps, Jean Pierre-Bloch, Pierre Paraf, Jean Eloi, Charles Palant.	
La plaquette illustrée	3 NF

Ces œuvres antiracistes seront envoyées sur demande, sans frais. Prière d'effectuer les paiements à la commande par mandat-poste ou chèque bancaire au M.R.A.P., 15, faubourg Montmartre, Paris-9^e ou par chèque postal, à « Droit et Liberté », même adresse (CCP 6070-98 Paris).

L'action de l'UNESCO contre les préjugés

Le M.R.A.P. a choisi, pour tenir sa 12^e Journée Nationale, le Palais de l'U.N.E.S.C.O. C'est là tout un symbole.

En effet, ce temple de la culture et des arts, qu'est l'U.N.E.S.C.O., ne cesse depuis sa fondation, dans le domaine qui lui est propre, de lutter contre les préjugés racistes.

Dernièrement le Conseil Exécutif de l'U.N.E.S.C.O. a adopté par 16 voix et 5 abstentions une résolution qui constate avec une profonde inquiétude la recrudescence des manifestations d'antisémitisme, de

haines et de discriminations raciales qui se produisent depuis quelques mois dans diverses régions, et particulièrement en Union Sud-Africaine.

Cette résolution rappelant les termes de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et l'Acte constitutif de l'U.N.E.S.C.O., fait appel aux gouvernements des Etats membres pour qu'ils luttent par tous les moyens en leur pouvoir contre toute forme d'antisémitisme, de discrimination, de violence et de haine raciales.

Le Conseil Exécutif invite le Directeur général, compte tenu de la demande qui lui a été adressée le 14 avril 1960 par le Secrétaire général de l'O.N.U., à utiliser toutes les possibilités qui s'offrent à lui dans les domaines de la culture et de l'information, de l'éducation et de la science, pour combattre l'antisémitisme, la haine, la discrimination raciale, et pour propager et défendre la doctrine de la complète égalité et de la fraternité de tous les hommes et femmes du monde entier.

Voici la liste des brochures antiracistes éditées par l'U.N.E.S.C.O. — et dont le tirage est déjà épuisé dans la plupart des cas :

- Race et civilisation, par Michel LEIRIS.
- Race et biologie, par L.-C. DUNN.
- Les mythes raciaux, par Juan COMAS.
- L'origine des préjugés, par A.-M. ROSE.
- Race et société, par K.-L. LITTLE.
- Les mélanges de races, par M.-L. SHAPIRO.
- Le concept de la race (Enquête).
- La pensée juive facteur de civilisation, par Léon ROTH.
- L'Eglise catholique devant la question raciale, par le R.P. Y.-M.J. CONGAR.
- Race et psychologie, par Otto KLINEBERG.
- Les différences raciales et leur signification, par G.-M. MORAND.
- Le mouvement œcuménique et la question raciale, par le pasteur W.-A. VISERT HOOFT.

Un comble

A Louisville, aux Etats-Unis, l'entrée du cinéma où l'on présentait le film entièrement tourné par des noirs « Porgy and Bess » a été interdite aux noirs.

Pour un nouveau local

Comme nous l'avons signalé dans un précédent numéro, le M.R.A.P., en raison de l'accroissement de son influence et des tâches que lui imposent les circonstances présentes, se voit dans l'obligation d'agrandir ses locaux, qui sont aussi ceux de « Droit et Liberté ».

Un nouveau local a été trouvé, qui répond à nos besoins, tant par sa surface que par sa disposition et par sa situation, en plein centre de Paris. Nous pensons pouvoir, dès le mois prochain, annoncer son inauguration.

Mais — faut-il le souligner ? — ce transfert occasionne de lourdes charges, qui représentent pour notre Mouvement un énorme effort.

Des listes de souscription ont été mises en circulation. Quelques-unes sont déjà rentrées, témoignant de la compréhension et de l'effort de nos militants et amis.

Etant donnée l'urgence, nous leur demandons d'activer la collecte et, quand bien même ils n'auraient pas de listes, de nous faire parvenir rapidement leur obole généreuse.

(CCP : « Droit et Liberté », 6070-98 Paris.)

Magnifique manifestation d'unité à Toulouse

C'est sous le signe de l'union la plus large qu'a été célébré à Toulouse, le 7 mai, l'anniversaire de l'insurrection du Ghetto de Varsovie.

La manifestation, placée sous la présidence d'honneur des Doyens FAUCHER et BASTIDE, était organisée sous l'égide du Cercle de la Défense de l'Homme, auquel s'étaient associés le M.R.A.P. et la L.I.C.A., la Fédération de l'Education Nationale et les groupements de Résistance.

Dans la salle du Sénéchal, emplie d'une assistance nombreuse, la soirée fut présidée par le pasteur GAILLARD, qui donna tour à tour la parole à MM. KUSSIESLAW, Consul général de Pologne, VAUTHIER, de la Ligue des Droits de l'Homme, ROMEU, de la Fédération de l'Education Nationale, FAURANT, pour toutes les organisations de Résistance, FOLUS, de la L.I.C.A., STUHLMAN, de l'Union des Etudiants Juifs, LAVAL, de l'Association Générale des Etudiants, et à notre amie Mlle TREMPER, professeur à l'Ecole Normale Nationale d'Apprentissage, qui parla au nom de notre Mouvement.

« La leçon du Ghetto de Varsovie, déclara cette dernière, c'est que la lutte paie, que seule la lutte paie. Le M.R.A.P.

lutte d'abord pour que l'on voie clairement ce qui se passe actuellement, pour que l'on ne se bouche pas les yeux et les oreilles. Nous luttons contre tous les racismes, qu'il soit antijuif, antiarabe ou antinoir. Nous luttons contre la guerre, qui libère tous les mauvais instincts de l'homme ».

Parmi les personnalités présentes, ou qui s'étaient excusées, citons encore : MM. BOURGES-MAUNOURY (représenté par M^r SAUNE), Achille AUBAN, ancien ministre, BYE (F.N.D.I.R.P.), GIORGETTI (U.F.A.C.), DELMAIRE (Combattants Prisonniers de Guerre), BALAGUE (Jeunesses Radicales), PASTERNAK (U.J.R.E.), LLANTE, ancien député, les professeurs MALRIEU, TEBOUL et DUCUING, le rabbin ROZEN, MM. HYON, BADIOU, ABADIE, ainsi que les représentants de l'A.D.I.F., des Réseaux de la France Combattante, du P.S.U., de la C.G.T., de la C.G.T.-F.O. et de l'U.F.F.

Nous exprimons nos félicitations à notre Comité toulousain qui a multiplié les efforts pour que se réalise cette remarquable union, et aux jeunes du M.R.A.P. qui ont collé toutes les affiches, distribué de nombreux tracts et vendu « Droit et Liberté ».

DIFFUSER notre journal

Depuis un mois, notre journal, en raison des récentes hausses, a dû passer à 0,75 NF.

Dans notre dernier numéro, nous vous avons expliqué en détail dans quelles conditions.

Aujourd'hui, c'est sur un autre problème important que nous devons nous pencher. L'augmentation de la diffusion.

Il existe de grandes possibilités. Les quelques exemples que nous possédons sont éloquentes.

En voici un brièvement résumé : dimanche 1^{er} mai, un groupe de jeunes du Marais décidait de diffuser « Droit et Liberté » dans le quartier de Belleville. En très peu de temps, plusieurs dizaines d'exemplaires furent vendus et nos amis n'avaient qu'un seul regret : ne pas avoir pris plus de journaux.

Dans les kiosques où notre journal est en dépôt depuis quelques mois, la vente, après quelques fluctuations, progresse (1).

Des amis nous envoient des listes de personnes susceptibles de devenir des lecteurs assidus, et de souscrire un abonnement. Nombreuses sont les réponses favorables à notre prospection.

Chaque comité peut organiser la vente militante régulièrement. Et chaque nouveau lecteur pourra devenir ensuite un abonné (les prix des abonnements demeurent inchangés jusqu'au 31 mai).

Il ne faut négliger aucune occasion, aucun moyen de faire connaître notre journal, car tout lecteur gagné, c'est un soutien de plus dans notre lutte contre le racisme et l'antisémitisme.

(1) Nous invitons instamment nos lecteurs qui achètent le journal au numéro à le prendre chez le même marchand. La répartition en sera facilitée.

Racisme et action judiciaire

Le 31 mai 1959, faisant, à notre journée nationale, le point de la législation antiraciste dans le monde, le bâtonnier Thorp soulignait, en ce qui concerne la France, l'étroitesse du texte en vigueur (le décret du 21 avril 1939). Il concluait à la nécessité d'un réforme, les propositions de loi du M.R.A.P. lui paraissant, à cet égard, un appréciable pas en avant (1).

Un an s'est écoulé et le problème demeure intact :

1) Sur le plan de la loi : aucun progrès. Certes, un projet gouvernemental propose au Parlement de déléguer la répression du racisme au Sénat de la Communauté. Mais, en situant la réforme à l'échelon « Communauté », ce projet met en route une procédure d'élaboration nécessairement lente. En attendant qu'elle aboutisse, n'aurait-on pu, en France, opérer une réforme provisoire ?

2) Celle-ci, d'ailleurs, est urgente. Il n'est pour s'en convaincre, que de dresser la liste des actes de haine, et parfois de violence, auxquels se livre une minorité d'agitateurs (et d'agités) racistes : la campagne des croix gammées en est l'exemple le plus voyant.

Je n'ai pas, aujourd'hui, l'intention de commenter la loi future, dût-elle être celle que nous souhaitons. Je me propose simplement, sur le terrain du droit positif, de soumettre, aux victimes du racisme, quelques remarques et quelques conseils. Autrement dit : j'essaie de répondre à la question si souvent posée : la loi et la jurisprudence pénales étant ce qu'elles sont, peut-on s'en servir ?

..

Partons de cas concrets : les affaires Hiégel et Lacombe (1959), Théroanne, Coudon et Capgras (1960). Quelles sont, sous l'angle pratique, les leçons qui s'en dégagent ?

1) D'abord celle-ci : bien que, dans les cinq cas, le délit fut caractérisé (tantôt injures, tantôt diffamation raciale, tantôt coups et blessures), jamais le Parquet n'a spontanément intenté de poursuites. On ne saurait l'en blâmer systématiquement : le Procureur de la République ignore parfois l'existence du délit. Mais, quelle que soit la cause de cette abstention, le fait est là : il n'y a pas de répression si les intéressés n'interviennent eux-mêmes.

2) Seconde leçon : pour être efficace, cette intervention doit revêtir, dans chaque espèce, la forme appropriée.

Je m'explique : Supposons, — première hypothèse, — que la victime du délit soit une personne nommément visée : par exemple, MM. Puermilch et Lateb, respectivement traités de « sale Juif » par Mme Lacombe et de diverses gracieusetés (dont « sale race ») par Mme Coudon, ou M. et Mme Sosna, inju-

riés par Hiégel en tant que Juifs présents dans une salle de spectacle, ou le petit Jacobout, enfermé dans un frigorifique par le boucher Théroanne. La situation est alors assez simple. D'une part, en effet, nul ne peut contester à la victime, le droit d'exiger une condamnation pénale. D'autre part, si elle veut être certaine que la poursuite aura lieu ou que le tribunal sera saisi, la loi lui en offre le moyen : au lieu simplement de « porter plainte », il lui suffit (contre le dépôt d'une caution variable, mais généralement légère) de se « constituer partie civile » ou de recourir à la « citation directe » du délinquant. Cet ar-

par
M^e Jean SCHAPIRA

Avocat à la Cour
Membre du Bureau National
du M.R.A.P.

ticle n'étant pas un cours de droit, le lecteur m'excusera, s'il désire des explications techniques, de le prier de les demander au secrétariat du M.R.A.P. Ce qui m'importe ici, c'est d'insister, — que l'auteur du délit soit connu ou inconnu —, sur la caractère aléatoire, sinon voué à l'échec, de la « plainte au Commissaire de police ». Que les commerçants du 3^e arrondissement de Paris, terre d'élection des swastikas, fassent le bilan des résultats obtenus par ce genre de démarches.

3) Si la victime du délit n'est pas un individu, mais un groupe (« les Juifs », les « Noirs », etc.), la situation se complique.

En principe, l'excitation, contre un groupe, à la haine ethnique ou religieuse constitue un délit, le seul d'ailleurs, en France, qui incrimine expressément le racisme : le délit de « diffamation raciale ».

Mais que se passe-t-il si le Parquet n'agit pas ? Qui va déclencher la poursuite ?

La difficulté tient à la conception très particulière, en honneur à la Cour de cassation sur ce qu'on appelle « la victime d'un délit » : la victime d'un délit est exclusivement celle que lèse, personnellement et directement, le délinquant. Si celui-ci, par exemple, est un journaliste qui appelle à brimer les Juifs, aucun Bloch, aucun Lévy n'est une victime, puisque l'article ne le concerne pas à titre particulier, et nulle association antiraciste n'est victime non plus, puisque la diffamation ne la cite pas. Conclusion pratique : quand « Rivalrol » ou « Jeune Nation » incite à la haine raciale, le M.R.A.P. est sans qualité pour se constituer partie civile, et pour obliger, par là-même, le Parquet à ouvrir une information. Ainsi s'explique le jugement

« Capgras ». Quant au jugement « Hiégel », qui nous a reconnu qualité, c'est une décision exceptionnelle, rendue par un magistrat chez qui l'indignation l'a emporté sur le conformisme juridique.

Pourtant, ne dramatisons pas. D'une part, l'expérience prouve que, si le M.R.A.P., documents à l'appui, révèle une diffamation raciale au Parquet, celui-ci, même sans obligation de le faire, poursuit (affaire Capgras) ou ordonne une enquête (affaire « Jeune Nation », en cours) : nos amis doivent donc nous signaler toute manifestation de presse raciste, même occasionnelle. D'autre part, si la diffamation vise un groupe relativement délimité (« les médecins juifs », « les étudiants noirs », etc.), on peut essayer de constituer, pour la circonstance, une association de défense, qui, peut-être, réussirait à franchir le cap de la recevabilité.

..

Je ne veux pas en finir sans dire quelques mots d'un problème actuel : la floraison des croix gammées sur les magasins appartenant à des Juifs.

Deux observations :

1) Chaque commerçant visé est une victime personnelle : il peut donc porter plainte contre X... en se constituant partie civile. Seule la multiplication de telles plaintes a quelque chance d'attirer l'attention sur les regrettables conséquences d'un échec trop durable de la police en cette affaire.

2) Le droit pénal permet d'incriminer l'inscription de croix gammées sous cinq qualifications différentes :

— diffamation raciale (art. 32 et 33 de la loi du 29 juillet 1881, modifiés par le décret du 21 avril 1939) ;

— menace écrite d'attentat contre les personnes (code pénal, art. 305 et 308) ;

— apologie du crime (art. 24 de la loi du 29 juillet 1881) ;

— distribution de tracts (entendus ici au sens large) de provenance étrangère de nature à nuire à l'intérêt national (décret-loi du 26 juin 1939) ;

— inscription sur un immeuble sans l'autorisation du propriétaire, du locataire ou de l'usufruitier (code pénal, article 483).

..

On le voit : même aujourd'hui, les antiracistes ont quelques armes devant les tribunaux. En attendant les réformes, notre devoir est d'en user. Ce qui implique d'abord la vigilance de chacun, ensuite un contact permanent avec le M.R.A.P. qui, de Hiégel en Capgras et de Coudon en Théroanne, a quelque expérience du combat judiciaire.

(1) « Droit et Liberté », supplément au n^o 184, p. 11 et s.s.

UN DEFI

Le groupe du Marais a vendu à la criée, le matin du 1^{er} mai, 50 exemplaires de notre journal, à Belleville. Ce chiffre nous a prouvé qu'il était possible dans certaines conditions de diffuser « Droit et Liberté » d'une manière dynamique, et nous entendons continuer dans cette voie, car elle est bonne.

Les articles du numéro que nous avons diffusé montraient d'ailleurs, une fois de plus et avec éclat, que « Droit et Liberté » est la tribune de tous les antiracistes de France.

Si nous voulons que le M.R.A.P. puisse développer son action il nous faut faire pénétrer « Droit et Liberté » partout. Nous croyons qu'il serait bon que toutes les sections du M.R.A.P. trouvent leurs propres formes de diffusion. La diffusion est une des bonnes manières de préparer la Journée Nationale contre le racisme, l'antisémitisme et pour la Paix.

Nous qui sommes des sportifs, nous lançons ces 50 exemplaires comme un défi. Qui relève le gant ?

Au cours de la vente, nous avons eu le plaisir de proposer « Droit et Liberté » à une personne... qui le vendait elle-même dans le quartier. Que cette diffuseuse trouve ici nos salutations amicales !...

LE GROUPE DU MARAIS.

Pour les 80 ans d'Henri KRZYWKOSKI

Le dimanche matin 24 avril, une fraternelle réception a eu lieu au Café de Madrid, en l'honneur de notre ami Henri Krzywkoski, dont on célébrait les 80 ans.

Les membres du Bureau National du M.R.A.P., les militants parisiens, les amis personnels d'Henri Krzywkoski avaient tenu à venir nombreux témoigner leur affection à celui qui, depuis l'affaire Dreyfus, n'a cessé d'agir au service de la cause antiraciste et de la démocratie.

Charles Palant, secrétaire général du M.R.A.P., après une brève allocution, lut le beau message du président Lyon-Caen qui, retenu hors de Paris, exprimait son vif regret de ne pouvoir être présent, ainsi que les lettres de Pierre Paraf, et de M^r René-Georges Etienne, vice-président de la Ligue des Droits de l'Homme.

M. Clément Baudoin, conseiller municipal du 10^e, M. Marek, au nom de l'U.J.R.F., dirent également en quelques mots leur chaleureuse sympathie à Henri Krzywkoski. Celui-ci, avec sa modeste habitude, les remercia, profondément ému.

Puis on trinqua gaiement, avec force vœux, sans oublier d'associer à cette petite fête familiale et à l'hommage rendu, Mme Krzywkoski, dont le dévouement à notre cause est bien connu.

Et pour finir, Charles Palant remit le cadeau offert par notre Mouvement et ses amis : un magnifique livre d'art.

Dimanche
29 mai à
l'U.N.E.S.C.O.

LA FRANCE ANTIRACISTE va tenir ses assises

Soyons nombreux !

Le 29 mai prochain se tient, suivant une tradition qui remonte au lendemain de la Libération, la 12^e Journée Nationale contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix, à laquelle l'U.N.E.S.C.O., comme l'an dernier, veut bien ouvrir les portes de son Palais. Organisées par le M.R.A.P., sous l'égide d'éminentes personnalités, représentant toutes les tendances de la pensée française, ces assises ne doivent pas être considérées comme la manifestation de notre seul Mouvement, mais comme l'expression de la volonté commune de tous les citoyens attachés à la défense des Droits de l'Homme, au respect de la personne humaine, soucieux d'affirmer leur ferme opposition aux progrès du racisme.

PAR
Léon LYON-CAEN

Premier Président Honoraire
de la Cour de Cassation
Président du M.R.A.P.

me, qui répandent ces derniers temps une légitime inquiétude dans la conscience nationale et internationale.

Lors de cette 12^e Journée Nationale, il sera fait le point et dressé le bilan des batailles récentes engagées par le M.R.A.P., de leurs résultats et des leçons à en tirer.

De plus, des personnalités qualifiées, appartenant aux milieux sociaux, politiques, culturels variés, sont invitées à exposer certains thèmes essentiels (dont quelques-uns feront l'objet de rapports particuliers) portant notamment sur les points suivants : Biologie et racisme. — Le racisme devant la loi et la justice en France. — L'internationale néo-nazie. — Le racisme obstacle au processus de la détente dans le monde de 1960. — Aspects du racisme dans la France de 1960. — La jeunesse d'aujourd'hui devant le racisme.

Sur tous ces sujets, tous les courants de l'action antiraciste sont appelés à s'exprimer librement.

Il est à peine besoin de souligner que la manifestation du 29 mai emprunte aux événements présents ou récents une importance actuelle toute particulière.

Car en de nombreux points du globe, le racisme sévit toujours. Nous n'en voulons pour preuves que la flambée antisémite qui, fin 1959 et début 1960, venue d'Allemagne et de certains pays où des survivants de l'hitlérisme ont trouvé asile, a déferlé sur le monde, et les troubles qui ensanglantent l'Afrique du Sud où les populations noires demeurent soumises au système inhumain de l'apartheid.

En Algérie, la guerre qui s'aggrave et qui dure, attise les haines raciales entre les communautés.

Aux U.S.A., le mal endémique, bien qu'en voie d'atténuation, de la ségrégation et de la discrimination continue à frapper les noirs.

En ce qui concerne l'U.R.S.S., où l'antisémitisme est condamné, certains se demandent si les Juifs jouissent pleinement du droit de développer leurs institutions culturelles propres.

Certes, le combat contre le racisme, quelles qu'en soient les formes, en quel que pays qu'il fasse des ravages, quels qu'en soient ses auteurs et ses victimes, est dur et difficile. Mais il n'a jamais été aussi urgent et indispensable. Certes la voie est semée d'obstacles, que dressent l'ignorance, la mauvaise foi, des préjugés surannés et certains prétextes d'ordre politique ou économique.

Mais ne nous décourageons pas devant ces obstacles. Car ils sont le signe de l'importance que revêt notre action au yeux de l'opinion.

Venons nombreux à la 12^e Journée Nationale, pour affirmer notre volonté de poursuivre la lutte; car la victoire est loin d'être remportée.

LE DEROULEMENT

SAMEDI 28 MAI

A 14 heures, au Cercle Républicain, 5, avenue de l'Opéra (Métro : Palais-Royal ou Pyramides) : Comment renforcer encore l'action antiraciste et développer la diffusion des idées de tolérance et de fraternité. Exposé et discussion.

DIMANCHE 29 MAI

A L'U.N.E.S.C.O.

A 9 h. 30 : Allocution du Président Léon Lyon-Caen ; exposés sur les problèmes particuliers ; discussion.

A 12 h. 30 : Banquet fraternel au restaurant de l'U.N.E.S.C.O. (Le nombre des places étant limité, il est prudent de s'inscrire à l'avance. Le repos est de 16 NF par personne, tout compris.)

A 14 h. 30 : Suite des exposés ; interventions des personnalités et discussion.

A 17 heures : Adoption des résolutions. Discours de clôture.

La Journée Nationale se terminera aux environs de 18 heures.

LES THEMES DE DISCUSSION

Diverses personnalités particulièrement qualifiées ont bien voulu se charger de préparer des exposés sur les thèmes suivants, qui feront l'objet des débats de la Journée Nationale :

● Le racisme, défi à la détente, obstacle à la paix entre les hommes, n'a plus place dans le monde de 1960.

● L'antisémitisme néo-nazi met en danger les conquêtes de la Résistance et de la Libération.

● Le racisme devant la loi et la justice en France.

● Les formes et les manifestations actuelles du racisme dans notre pays. Comment y répondre ?

● La jeunesse d'aujourd'hui devant le racisme. Comment enseigner la fraternité ?

● Comprendre les hommes et les civilisations des autres continents.

QUI PEUT PARTICIPER A LA JOURNEE NATIONALE ?

La Journée Nationale est ouverte à tous les citoyens opposés au racisme, à l'antisémitisme, et attachés à l'idéal des Droits de l'Homme.

Les participants peuvent être les délégués d'un groupement (société, organisation, comité) ou d'une entreprise (école ou lycée, usine, bureau). On peut aussi obtenir des cartes au cours des réunions de préparation de la Journée Nationale, ou même les demander directement au siège du M.R.A.P.

Il existe des cartes d'invitation pour les personnes qui souhaitent suivre les travaux au titre d'observateur.

COMMENT LES FRAIS SERONT-ILS COUVERTS

La Journée Nationale entraîne, pour le M.R.A.P., des frais considérables (organisation de réunions, déplacements en province, affiches, tracts, correspondance, etc...).

Mais la participation aux frais ne saurait être imposée.

Il appartient à tous les antiracistes — délégués ou non à la Journée Nationale — d'apporter, dans la mesure de leurs moyens, leur soutien matériel à cette importante entreprise.

Des listes de souscription et des cartes d'Amis du M.R.A.P. sont à la disposition de nos militants et amis.

COMMENT SE RENDRE A L'U.N.E.S.C.O.

L'entrée de la grande salle des conférences, où se tiendra la Journée Nationale, est au 125, avenue de Suffren.

Métro : Ségur, Cambronne, La Motte-Picquet, Champ de Mars ou Ecole Militaire.

Autobus : 28, 49, 80, 86 ou 92.



● Une vue du
Palais de
l'UNESCO
où se
déroulera
la Journée
Nationale.

Nos réunions

A Paris et dans toute la France, de nombreuses réunions auront lieu pour la préparation de la Journée Nationale : petites réunions de quartier, meetings

publics, soirée cinématographiques, où sera exposé et discuté le document élaboré par le M.R.A.P. sur les problèmes d'actualité, et où seront désignés des délégués.

Au moment où nous mettons sous presse, nous ne sommes pas en mesure de donner la liste complète de ces réunions. Précisons qu'à Paris, il y en aura dans la plupart des arrondissements. Le Comité de Liaison de la Région Parisienne doit se réunir le 17 mai pour faire le point à ce sujet.

Une soirée aura lieu le 17 mai, à Rouen, avec M^r Armand Dymenstajn, et le même jour à Clermont-Ferrand avec Charles Palant, secrétaire général du M.R.A.P.

Une soirée est annoncée à Toulouse pour le 18, avec la participation de M^r Schapira. Le film « Come Back Africa » sera projeté.

Nous indiquons ici, d'autre part, quelques-unes des réunions qui ont eu lieu ces dernières semaines :

● Une soirée cinématographique, organisée par le Comité local du M.R.A.P., a eu lieu à Livry-Gargan le 26 avril, avec les films « Maître après Dieu » et « Nuit et Brouillard ». Roger Maria a exposé les problèmes d'actualité.

● Le Comité Antiraciste et Antifasciste du lycée Sophie-Germain a organisé, le 30 avril, à la Brasserie Henri-IV, place de la Bastille, une réunion d'information, où M^r Marcel Manville, membre du Bureau National, a présenté l'action du M.R.A.P.

● M^r Armand Dymenstajn, membre du Bureau National, était, le 9 mai, l'invité de la société « Fraternelle Israélite ». A la suite de son intervention, tous les membres présents ont décidé de

Demandez les Bons de soutien...

Déjà, de toutes parts, on nous réclame les Bons de Soutien édités traditionnellement par le M.R.A.P. en cette période de l'année, à l'occasion de la Journée Nationale. Qu'on se rassure : ils sont sous presse, et nos amis pourront très bientôt en disposer.

Ces Bons de Soutien, on le voit, donnent lieu à un tirage lors de notre gala de la salle Pleyel, en novembre, pour la distribution de nombreux lots.

Et cette année, les lots sont particulièrement importants : nombreux seront ceux qui voudront, tout en aidant le M.R.A.P., tenter leur chance. En voici la liste :

1. UN VOYAGE EN UNION SOVIETIQUE.
2. Une croisière en Grèce.
3. Un électrophone.
4. Un transistor.
5. Une montre-bracelet.
6. Un « Téfifon » (électrophone à bandes) et beaucoup d'autres objets de valeur.

Pour couvrir les frais des campagnes menées par le M.R.A.P. depuis le début de l'année (vague de crois gammées, racisme sud-africain, meeting de Xavier Vallat, etc...), pour organiser la Journée Nationale du 29 mai et en appliquer les décisions, pour acquérir un local plus grand, indispensable à notre Mouvement, des sommes considérables sont nécessaires.

C'est pourquoi nous sommes certains

que tous nos amis ouront à cœur, non seulement d'acheter des Bons de Soutien, mais d'en placer autour d'eux.

On peut d'ores et déjà les retirer ou les commander au M.R.A.P. 15, faubourg Montmartre, Paris-9^e (C.C.P. « Droit et Liberté » 6070-98 Paris).

Le Bon de Soutien : 1 NF
Le carnet de 10 Bons : 10 NF
Nous donnons ci-dessous la liste des gagnants de l'an dernier :

- Un appareil de télévision : M. Anof, 21, rue Blatin, Cermont-Ferrand.
- Une croisière en Italie : Dr Blezin, 2, rue de Sévigné, Paris-3^e.
- Un voyage en Israël : M. Rutkovski, 32, Grande-Rue de la Guillotière, Lyon.
- Un voyage en Tchécoslovaquie : Mme Delmont, Paris.
- Un tourne-disques : M. Yolka (Société Amicale Prévoyante).

Indiquons en outre qu'un appareil photographique a été gagné par un billet vendu parmi le personnel de la Maison Hagler, 82, rue de Charenton, Paris ; un livre d'art parmi le personnel de la Maison Bouchora, boulevard Haussmann, à Paris. Les Bons gagnant une montre-bracelet et un rasoir électrique avaient été placés respectivement par nos comités de Saint-Quentin et de Rouen.

Adhérez
au M.R.A.P.

L'étrange expérience de John GRIFFIN

" J'ai voulu me faire nègre pour voir comment c'était..."

Il y a quelques semaines, l'émission télévisée « Cinq colonnes à la une », présentait une interview de John Griffin, le journaliste américain, qui, après avoir subi un traitement pour se faire brunir la peau, a vécu pendant plusieurs semaines, la vie d'un noir.

Nous remercions les réalisateurs de « Cinq colonnes à la une » d'avoir bien voulu nous permettre de reproduire de larges extraits de cette interview.

Q. — On a du mal à s'imaginer que vous avez été un nègre. Pourquoi avez-vous voulu devenir un nègre, John Griffin ?

R. — Pour des raisons très personnelles. Parce que la situation est devenue terrible maintenant, terriblement tendue dans le Sud, comme tout le monde le sait. Et j'ai appris que, pour la première fois, dans l'histoire, il y avait une tendance au suicide dans le Sud. Et vous savez, les Blancs ne comprennent pas du tout ce que c'est que la vie que mènent les Noirs, et j'ai voulu savoir si vraiment nous avions des citoyens de deuxième classe, et ce qu'est leur vie, et surtout pourquoi ils arrivent à se dire : « Je m'en fiche si je vis ou si je meurs ». C'est cela. Alors moi qui suis un citoyen de première classe, puis-je je suis un Blanc dans le Sud des Etats-Unis, j'ai voulu me faire nègre pour voir comment c'était.

Q. — Mais la situation des Noirs, vous la connaissiez avant de devenir nègre ?

R. — On la connaît. Mais même vivant très près, comme voisin, nous ne savons rien de ce qui se passe pour eux, sans l'avoir expérimenté. On ne peut vraiment pas savoir ce que ça fait à l'intérieur, comme découragement.

Q. — Cette idée de devenir un nègre vous est venue spontanément, tout à coup ?

R. — Non. Je l'avais depuis quelques années. C'est une idée qui me hantait, mais je pensais que c'était impossible. Enfin quand j'ai appris que la situation devenait de plus en plus mauvaise, je me suis décidé à essayer au moins.

Q. — Pourquoi ? La situation est plus mauvaise que l'année dernière ou qu'il y a deux ans par exemple ?

R. — Il paraît. Parce qu'en ce moment, avec la situation politique et avec les pressions qui viennent de la capitale pour donner des droits aux Noirs et surtout pour les admettre dans les écoles exclusivement réservées aux Blancs jusqu'ici, maintenant les Blancs veulent gagner la partie. Les Blancs du Sud, je veux dire...

Q. — Comment êtes-vous devenu nègre, John Griffin ? Ce façon de pilules et une photo expliquent le traitement que vous avez suivi.

R. — Oui. Je suis allé à la Nouvelle-Orléans et j'ai consulté des médecins pour voir s'il y avait un moyen de devenir noir d'une façon semi-permanente. Et j'ai pris des pilules et deux heures après, je me suis exposé aux ultra-violet. Ça a commencé à noircir les pigments de la peau.

Q. — D'habitude, à quoi servent ces pilules ?

R. — C'est pour guérir une maladie qui donne des taches très blanches.

Q. — Elle décolore la peau des Blancs ?

R. — Tout à fait. Alors on en prend pour guérir ça. Avant, on était obligé de mettre du maquillage, pour sortir en public. Cela donnait un effet de cadavre.

Q. — C'est parce que vous avez pris une dose trop forte de ces pilules que vous avez acquis la peau d'un nègre ?

R. — Oui.

Q. — Pendant combien de temps avez-vous été un nègre ?

R. — Pendant presque cinq semaines.

Q. — Où avez-vous été ?

R. — J'ai parcouru la Louisiane, le Mississippi, l'Alabama et une partie de la Géorgie.

Q. — Vous avez cherché du travail ?

R. — Oui, j'ai cherché du travail pour voir quel sorte de job je pouvais avoir. Parce qu'évidemment le désespoir du nègre n'est pas seulement une question d'humiliation, c'est aussi économique. Ils ne peuvent jamais avoir de job convenable dans le Sud, en ce moment. Et j'ai cherché des jobs et tout ce que je pouvais trouver, c'était des jobs de labourer, de porteur de poids lourds, de cireur. Des jobs très manuels et qui ne paient rien.

Q. — Vous avez emporté de l'argent avec vous ?

R. — J'ai emporté 200 dollars en travailler chèques.

Q. — C'est avec ces 200 dollars que vous avez vécu, mais pas en cirant des chaussures ?

R. — J'ai essayé de vivre en cirant des chaussures. Mais c'était impossible.

Q. — Qu'y aurait-il eu si un Blanc avait découvert que vous étiez un Blanc ?

R. — Dans le vrai Sud, ça aurait été terrible. Ils m'auraient peut-être tué. Je ne sais pas.

Q. — Et si un Noir avait découvert que vous étiez un Blanc ?

R. — La même chose. C'était assez dangereux parce que les Noirs auraient cru, avec la situation existante, que je faisais de l'espionnage. Je n'aurais pas eu le temps d'expliquer, je suis sûr.

Q. — C'est la première fois qu'un Blanc fait cette expérience ?

R. — Non. Un Blanc a essayé, il y a une douzaine d'années. Mais il n'y avait pas ce médicament, et ça n'a pas réussi.

Q. — Dites-nous maintenant ce que vous a révélé cette expérience ou plutôt cet exploit. Quels souvenirs avez-vous de votre

Q. — Quel genre de questions vous posaient les Blancs ?

R. — Des questions plutôt pornographiques. Quand j'entrais dans une voiture, la première question était : « Etes-vous marié ? » ou plutôt « Es-tu marié ? ». Je disais oui. Ils me demandaient : « Ta femme a jamais couché avec un Blanc ? » ou des questions comme ça. Et ils voulaient savoir si je pouvais arranger quelque chose avec une négresse. Des choses infectes.

Q. — Mais tous les Blancs posent des questions de ce genre dans le Sud ?

R. — Presque tous ceux que j'ai rencontrés.

Q. — Quelles humiliations avez-vous éprouvées ?

R. — Les plus évidentes étaient la difficulté de trouver un endroit pour manger et boire, chercher un verre d'eau, ou pour aller au water. Des choses comme ça. C'est extrêmement difficile. Il faut songer à ça dès qu'on se lève le matin, pour être dans une partie de la ville où trouver un endroit pour manger et boire, un endroit où se laver les mains et des choses comme ça.



Un acte subversif pour un noir dans le Sud des Etats-Unis : s'asseoir à côté des blancs dans un autobus

première journée de nègre ? Les premières minutes, comment étaient-elles ? Quelle heure était-il quand vous êtes sorti dans la rue la première fois ?

R. — Il était minuit. Je suis sorti de la maison d'un ancien copain, parce qu'un nègre ne peut pas sortir de la maison d'un Blanc comme ça. Je suis sorti à minuit de sa maison, et je savais que je ne savais rien. Je ne savais pas où coucher, où manger, où boire. Alors j'ai trouvé un petit hôtel très misérable, et je me suis couché là. Le lendemain matin, je me suis levé et je suis allé dans les rues. Personne n'a fait attention à moi. C'est ça qui m'a frappé d'abord, parce que j'avais l'impression que tout le monde allait voir immédiatement que je n'étais pas un Noir. Mais personne n'a fait attention alors je suis allé dans un autobus, pour aller en ville chercher de quoi manger.

Et là (à la Nouvelle-Orléans), les autobus ne sont pas « ségrégués » c'est-à-dire qu'il n'y a pas de partie pour les Blancs et de partie pour les Noirs (presque partout ailleurs, dans le Sud, ils sont séparés). J'ai pris une place. Les Blancs ne veulent pas s'asseoir à côté de vous si vous êtes noir, et bientôt il y avait pas mal de Blancs qui sont montés. Il y avait surtout des dames, je veux dire des femmes blanches, et je ne voulais pas rester assis pendant qu'elles restaient debout. Alors il y en avait une qui était assez âgée, elle avait des cheveux gris, et j'ai fait la folie de lui offrir une place à côté de moi. Alors elle m'a jeté un regard terrible, et m'a dit : « Pourquoi me regardes-tu comme ça ? ». Et je me suis dit tout de suite que j'avais fait une gaffe terrible. Alors je lui ai dit : « Pardon, je ne suis pas d'ici ». Elle a commencé à bavarder avec une autre femme, disant que les nègres deviennent de plus en plus insolents.

Q. — Parce qu'un Noir ne doit pas donner sa place à une femme blanche ?

R. — Ce n'est pas ça la question. Mais il ne doit certainement pas lui offrir une place à côté de lui. C'est cela qui les insulte.

Q. — Pourquoi est-ce si difficile ?

R. — Parce que les Noirs n'ont pas le droit de rentrer dans les cafés, dans les rest-rooms ou les W.C., le droit de boire à des fontaines publiques, et c'est ça qui devient très pénible. Parce qu'il faut toujours songer aux questions presque animales, aux fonctions animales.

Q. — Il vous est arrivé d'aller très loin pour trouver un verre d'eau ?

R. — Ah oui, ah oui ! Toujours, même ! Par exemple j'entrais dans des pharmacies ou des drug-stores américains, où on sert de l'eau et des boissons, pour acheter des cigarettes, et il m'est arrivé très souvent de demander au monsieur : « Où est-ce que je pourrais trouver un verre d'eau, s'il vous plaît ? ». Et, même d'une façon assez courtoise, il me disait toujours : « Eh bien, il faut sortir et aller à gauche, douze blocs, et tourner à droite, et vous trouverez un endroit où... ».

Q. — Alors qu'ils avaient un verre d'eau à côté d'eux ?

R. — Ah oui ! Je n'ai jamais demandé qu'ils m'en donnent, parce que je ne voulais pas faire ça. Je voulais que ça vienne d'eux. C'était la même chose pour manger. Il m'est arrivé de marcher une distance de quatre à cinq milles avant de trouver quelque chose à manger.

Q. — Avez-vous eu peur, souvent, pendant ces cinq semaines ?

R. — Presque constamment. J'ai eu peur tout le temps.

Q. — La nuit aussi ?

R. — Surtout la nuit, quand j'étais seul, d'ailleurs. Assez tard, la nuit, ça devient mieux. Le Noir se sent plus en sécurité parce que les Blancs sont allés se coucher. Il se sent moins menacé.

Q. — Vous aviez des cauchemars ?

R. — Oui, toujours, à partir de la première semaine, quand j'ai vu le regard terrible qu'on vous lance à droite et à gauche, seulement parce que vous êtes Noir, j'ai commencé à avoir des cauchemars, pour la première fois de ma vie

Et je les ai eus presque chaque soir. Je me suis réveillé très souvent hurlant et effrayé.

Q. — Quels cauchemars aviez-vous ? Que voyiez-vous ?

R. — C'était toujours presque la même chose. Je voyais une foule de Blancs et moi j'étais contre un mur, je ne pouvais pas m'échapper. Et ils s'approchaient de moi, très lentement, avec ce regard de haine, ce regard menaçant, ce regard d'animal, vraiment, et je ne pouvais pas m'échapper, et toujours je commençais à hurler, hurler, et à crier, je me réveillais.

Q. — Il y a un autre regard aussi ?

R. — Un regard tout à fait vide, comme s'ils ne reconnaissaient pas du tout votre existence, et ça, je l'ai surtout vu quand j'étais cireur.

Q. — Parce que vous étiez cireur ?

R. — Quand j'avais ciré les chaussures des hommes, ils parlaient. Et puis quand ils payaient, ils vous donnaient un regard tel qu'on avait l'impression qu'ils ne vous voyaient pas du tout. C'était un regard tout à fait vide.

Q. — Pensez-vous que vous aviez ce regard autrefois ?

R. — Oui. Je sais, je me suis rendu compte que j'avais fait beaucoup de choses comme ça, sans le savoir, sans m'en apercevoir. Cela indique une attitude que nous avons presque tous sans même le vouloir ici dans le Sud.

Q. — Vous dites que vous avez eu peur sans cesse, pendant ces cinq semaines. Il vous a fallu beaucoup de courage pendant ces cinq semaines pour surmonter cette peur ?

R. — Ça m'embarrasse quand on parle du courage que j'ai eu. Parce que je n'en avais pas. Pour moi, c'était une question d'obéissance. Je suis ce qu'on appelle un carmelite isolé.

Q. — John Griffin, est-ce seulement pour connaître la vie des Noirs que vous avez voulu devenir un nègre ?

R. — C'est pour apprendre l'effet que cela peut avoir de se voir continuellement détesté.

Q. — Je veux dire : est-ce seulement pour apprendre, est-ce que ce n'est pas aussi pour agir ?

R. — Ah oui, ah oui ! Ça, c'est certain. C'était pour vivre cette expérience, et puis en faire un livre, pour permettre à d'autres et surtout aux Blancs, de savoir exactement comment c'est.

Q. — Dans quel esprit vous êtes-vous fait suivre par un photographe ?

R. — C'est-à-dire qu'il fallait qu'on fasse semblant de ne pas se connaître, parce qu'un Noir qui est suivi par un homme blanc, vous savez, ça pourrait exciter des histoires terribles. Alors il a fallu qu'il fasse des photos et que je sois là, c'est tout.

Q. — Un journaliste à New York vous a posé cette question : « Maintenant, que vous êtes Blanc à nouveau, remerciez-vous Dieu de vous avoir fait blanc ? » Que lui avez-vous répondu ?

R. — Je lui ai répondu que je ne pouvais pas dire exactement oui, parce que maintenant, ayant passé par cette expérience, les privilèges d'un citoyen blanc, d'un citoyen de première classe, ici dans le Sud, étaient devenus un peu amers pour moi. Si les autres ne peuvent pas vivre convenablement, si les humains ne peuvent pas tous vivre ensemble, ça ne compte pour rien.

Q. — Les Blancs du Sud pensent-ils que vous êtes resté un nègre ?

R. — Je ne pense pas. Ils pensent que je suis un homme blanc.

Q. — Mais avoir été nègre ?...

R. — Ils pensent... je ne sais pas. Certainement ils pensent que j'ai été nègre.

Q. — Ce n'est pas ça ce que j'ai voulu dire. Quand on a été nègre, pour un Blanc, est-ce qu'on peut redevenir Blanc ?

R. — Non, non !

Q. — Donc ils pensent que vous êtes resté nègre...

R. — J'ai commis un très grave péché à leur avis.

Q. — Ils vous prennent pour un fou ?

R. — Non, je ne pense pas.

Q. — Pour un traître ?

R. — Un traître, peut-être, oui. C'est surtout cela.



Journal composé et imprimé par des ouvriers syndiqués

S.P.E.C. — Châteauroux
Gérante : S. BIANCHI.